

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 23 SEPTEMBRE

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Du 22 septembre 1889

RÉSULTATS PAR COMMUNE

Canton de Doué

Communes	Inscrits	Volants	Berger	Lionet
Brigné,	159	120	50	69
Concourson,	251	207	93	113
Dénezé,	222	169	79	90
DOUÉ,	958	770	365	390
Douces,	414	339	167	170
Forges,	65	58	38	20
St-Georges-Châtelais,	295	235	144	93
Louresse,	267	214	122	90
Martigné,	570	418	260	147
Meigné,	91	74	43	31
Montfort,	51	38	17	20
Soulanger,	252	217	108	104
Les Verchers,	406	323	187	135
Les Ulmes,	200	149	57	91
<b>Total</b>	<b>4201</b>	<b>3331</b>	<b>1727</b>	<b>1560</b>

Canton de Gennes

Ambillou,	269	206	152	52
Chemellier,	178	138	99	37
Chenehutte-les Tuffeaux,	285	215	102	114
Coutures,	167	148	62	86
GENNES,	544	416	222	186
St-Georges-d.-Sept-Voies,	269	179	124	52
Grézillé,	212	169	132	36
Louerre,	198	149	88	58
Noyant,	67	49	38	11
Le Tourel,	178	146	89	57
Trèves-Cunault,	255	182	94	87
<b>Total</b>	<b>2622</b>	<b>1997</b>	<b>1202</b>	<b>776</b>

Canton de Montreuil-Bellay

Antoigné,	206	134	97	34
Brézé,	267	200	111	82
Brossay,	89	77	46	31
Cizay,	191	154	81	71
Le Coudray-Macouard,	257	193	145	45
Courchamps,	141	108	71	34
Saint-Cyr-en-Bourg,	241	196	151	43
Épiéds,	232	177	142	33
Saint-Just-sur-Dive,	127	93	68	25
Saint-Macaire-du-Bois,	186	144	78	66
Méron,	214	154	102	47
MONTREUIL-BELLAY,	662	513	222	235
Le Puy-Notre-Dame,	532	403	229	168
Le Vaudelnay-Rillé,	424	327	220	104
<b>Total</b>	<b>3769</b>	<b>2873</b>	<b>1763</b>	<b>1018</b>

Canton de Saumur (Nord-Est)

Allonnes,	665	505	338	159
Brain-sur-Allonnes,	429	350	264	77
La Braille,	150	107	74	33
Neuillé,	243	199	156	42
Varennes-s.-Montsoreau,	553	442	260	171
Villebernier,	314	253	156	92
Vivy,	426	331	253	69
<b>Total</b>	<b>2780</b>	<b>2187</b>	<b>1501</b>	<b>643</b>

Canton de Saumur (Nord-Ouest)

Saint-Clément,	356	316	185	126
Saint-Lambert,	627	504	338	148
Saint-Martin,	325	249	157	84
Les Rosiers,	701	537	402	131
<b>Total</b>	<b>2009</b>	<b>1606</b>	<b>1082</b>	<b>489</b>

Canton de Saumur (Sud)

Artannes,	66	43	37	6
Bagneux,	401	302	162	132
Chacé,	188	129	91	36
Dampierre,	188	159	101	52
Distré,	247	186	126	53
Fontevault,	463	378	195	171
Saint-Florent,	440	340	190	147
Montsoreau,	247	206	61	143
Parnay,	147	130	30	94
Rou-Marson,	140	106	73	30

SAUMUR,	3258	2460	900	1495
Souzay,	220	154	79	70
Turquant,	232	199	67	130
Varrains,	299	249	187	57
Verrie,	113	74	39	34
<b>Total</b>	<b>6649</b>	<b>5115</b>	<b>2338</b>	<b>2650</b>

Canton de Vihiers

Aubigné,	149	114	49	64
Cernusson,	117	83	71	10
Les Cerqueux,	227	161	111	50
Cléré,	178	137	116	18
Coron,	572	407	236	149
La Fosse-de-Tigné,	98	79	34	45
Saint-Hilaire-du-Bois,	397	287	251	30
Montilliers,	308	238	199	33
Nueil,	585	437	307	122
Passavant,	94	81	56	23
Saint-Paul-du-Bois,	344	238	163	74
La Plaine,	332	232	143	84
La Salle-de-Vihiers,	299	248	181	62
Somloire,	348	243	224	13
Tancoigné,	146	116	77	39
Tigné,	351	268	185	80
Trémont,	187	163	57	104
Vihiers,	501	381	138	222
Le Voide,	249	175	120	50
<b>Total</b>	<b>5482</b>	<b>4088</b>	<b>2718</b>	<b>1272</b>

RÉCAPITULATION

	Inscrits	Volants	Berger	Lionet
Canton de Doué,	4201	3331	1727	1560
Canton de Gennes,	2622	1997	1202	776
Canton de Montreuil,	3769	2873	1763	1018
Canton de Saumur N-E,	2780	2187	1501	643
Canton de Saumur N.-O.	2009	1606	1082	489
Canton de Saumur Sud,	6649	5115	2338	2650
Canton de Vihiers,	5482	4088	2718	1272
<b>Total</b>	<b>27512</b>	<b>21197</b>	<b>12331</b>	<b>8408</b>

Majorité de 3,923 voix en faveur de

**M. BERGER, élu.**

M. Renault a obtenu 42 voix.  
Voix nulles et n'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité, 440.

ELECTIONS DE MAINE-ET-LOIRE

ANGERS, 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION

MM. Fairé, conservateur,	9,974
Guignard, républicain,	5,341
Peyssonnié, républicain,	4,971

Ballotage.

ANGERS, 2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION

M. DE SOLAND, conservateur,	44,600 Élu.
-----------------------------	-------------

ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.

MM. Lacreteille, conservateur,	9,028
Benoist, opportuniste,	6,867
Combiér, radical,	2,227

Ballotage.

CHOLET, 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION

M. DE MAILLÉ, conservateur,	10,065 Élu.
-----------------------------	-------------

CHOLET, 2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION

MM. DE LA BOURDONNAYE, conservateur,	10,658 Élu.
Blavier, républicain,	4,011

ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ

M. DE TERVES, conservateur,	40,784 Élu.
-----------------------------	-------------

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

MM. BERGER, conservateur,	12,331 Élu.
Lionet, républicain,	8,408

Résultats par cantons, de l'arrondissement de Baugé

Canton de Durtal

MM. Lacreteille,	1.978 voix
Benoist,	520
Combiér,	251

55 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

QUATRIÈME PARTIE

I

ON RETROUVE UNE VIEILLE CONNAISSANCE

(Suite)

Raoul s'était retiré dans sa chambre du second étage, au Grand-Hôtel.

Ses yeux étaient rouges comme ceux d'un homme qui a pleuré longtemps, ou qui a passé une nuit sans sommeil. Son visage était pâle et altéré.

Il écrivait.  
Soudain, on frappa à la porte de l'appartement.

Le jeune homme cacha rapidement dans un buvard, la feuille de papier qu'il avait devant lui, et, d'une voix parfaitement calme :

— Entrez ! dit-il.

La porte s'ouvrit, Tim Snare parut.

Il salua Raoul, et l'enveloppa d'un regard où éclataient la sympathie et la pitié.

Puis il vint à lui, et lui prit la main.

Raoul, touché de cet élan qui partait du cœur, répondit à l'étreinte amicale de l'excellent garçon par une étreinte pareille, puis il l'interrogea des yeux.

— Vous souffrez, murmura affectueusement le brave domestique d'une voix émue.

— Qui vous dit cela ? demanda vivement Merris.

Tim soupira !  
— Personne ! répondit-il, mais est-ce que je ne le vois pas !

Raoul courba la tête.

— Eh bien, oui, dit-il d'un air sombre ; que pouvez-vous y faire ? qu'est-ce que cela vous fait ?

Tim s'assit près de lui et, d'une voix douce et grave :

— C'est ma faute, reprit-il ; je vous ai dit, l'autre jour, à Monétier, que quelqu'un avait intérêt à faire manquer votre mariage . . .

Raoul sourit avec amertume

— Oh ! dit-il, avec un gémissement, oh ! ce mariage n'est pas fait encore !

— Il le sera quand vous voudrez ! s'écria Tim d'un air de triomphe ; mais, quoiqu'il arrive, il faut que je vous explique mes paroles de tantôt.

— Parlez, si cela vous plaît, répliqua Raoul d'un ton indifférent, mais ne le faites pas, si vous le jugez préférable . . . Je suis si peu de chose, hélas ! . . . Ne vous troublez donc pas l'esprit à cause de moi !

— Pardonnez-moi ; je crains d'avoir causé, involontairement, l'ennui où je vous vois ; il est juste que je répare ma maladresse, le mieux que je peux et le plus tôt possible.

Raoul songea que le pauvre Tim n'était pour rien dans ses tourments, mais il se contenta de sourire tristement, et ne répondit pas.

— Avant tout, poursuivit le domestique, soyez rassuré au sujet de l'amour de miss Polly : il vous est entièrement acquis . . . Je l'ai connue bien jeune, et je puis attester et jurer qu'elle n'a aimé personne avant de vous avoir rencontré . . . Oh ! vous pouvez me croire, je suis sûr de ce que je dis.

— Je vous crois, Tim.

— Mais, continua Snare, si elle n'a aimé personne, quelqu'un l'a aimée . . .

— Je sais cela . . . un tout jeune homme, un enfant !

— Qui vous l'a dit ? . . .

— Lieschen, il y a longtemps déjà . . .

— Oh ! ça ne m'étonne pas, rien ne m'é-

tonne d'elle, du reste . . . Mais elle a oublié de vous apprendre autre chose, bien certainement, au sujet de ce jeune homme.

— Quoi donc ?

— C'est qu'elle même a essayé, bien inutilement d'ailleurs, de se faire aimer de lui. Alors, voyant qu'elle perdait son temps et ses peines, elle s'est décidée à servir sa passion pour Polly, et cette passion, elle a tant fait pour l'exciter, l'entretenir et l'irriter, qu'elle l'a rendue incurable dans l'âme du malheureux.

— Je commence à voir clair dans le cœur de cette fille.

— Du cœur ! elle n'en a pas ! s'écria Tim, elle n'a que de l'ambition et de l'envie ! . . .

— Vous l'aimez, pourtant, Tim !

— Oui, malheureusement pour moi. Il faut dire qu'elle m'y a poussé, lorsqu'elle a compris qu'il n'y avait rien à faire d'un autre côté . . . D'ailleurs, on n'est pas maître de ses affections, vous devez le savoir. Mais, depuis, j'ai vu clair dans son jeu, et maintenant je la méprise.

— N'êtes-vous pas trop sévère pour elle, mon ami ?

— Oh non ! . . . Tout en cette créature est calcul et égoïsme . . . Elle a jeté pour le moment

Canton de Seiches	
MM. Lacreteille,	4.482
Benoist,	644
Combiér,	291
Canton de Baugé	
MM. Lacreteille,	4.203
Benoist,	4.785
Combiér,	598
Canton de Beaufort	
MM. Lacreteille,	4.798
Benoist,	4.374
Combiér,	156
Canton de Noyant	
MM. Lacreteille,	992
Benoist,	981
Combiér,	551
Canton de Longué	
MM. Lacreteille,	4.475
Benoist,	4.566
Combiér,	380

M. Combiér, qui redoutait un échec dans son pays, est allé chercher une veste chez nos voisins du Baugeois.

## INDRE-ET-LOIRE

Arrondissement de Chinon.

Votants : 22,760.

MM. Delahaye, conservateur,	44,422 voix.
Joubert, républicain,	41,066

D'après les dépêches parvenues jusqu'à ce moment, Boulanger, Rochefort, comte Dillon, Laguerre, Cahu, seraient élus.

Jules Ferry serait battu dans les Vosges.

Notre ministre Constans est battu à Toulouse par M. Susini, boulangiste.

Dans la Seine-Inférieure, le baron Piérard, candidat conservateur, a été élu.

Un autre conservateur, M. de Montfort, est en ballottage.

## INFORMATIONS

### AVANT LA BATAILLE

Voici ce que, samedi, à la veille du scrutin, la *Justice*, journal de M. Clémenceau, pensait de la situation de la République :

« Jamais la République n'a reçu pareil assaut depuis qu'elle existe. Elle est attaquée de tous les côtés à la fois : par les orléanistes, les bonapartistes, les cléricaux, et par une fraction défectionnaire de ses anciens serviteurs. La trahison est dans ses rangs et l'audace est dans le camp de ses ennemis. » Ce langage n'indiquait pas précisément une grande confiance dans les résultats

Presque tous les représentants du corps diplomatique étranger, interrompant leur congé, étaient de retour samedi à Paris, pour suivre de près les événements qui pourraient se dérouler à la suite des élections législatives.

Les seuls absents sont : les ambassadeurs d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, qui ne rejoindront leur poste que vers la fin du mois.

### LE TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE

L'inauguration du monument de la place du Trône a eu lieu samedi sans incident et conformément au programme arrêté.

M. Carnot, arrivé à 2 heures, est reçu par M. Chautemps, président du Conseil municipal ; Poubelle, préfet de la Seine ; Lozé, préfet de police ; Dalou, Alphand, le général Sausier, etc.

La musique de la garde républicaine fait entendre la *Marseillaise* et le voile qui recouvre le groupe de Dalou tombe.

M. Chautemps se lève, prononce un discours auquel répond M. Tirard, président du Conseil des ministres. C'est un modèle d'incohérence officielle.

Le défilé des troupes commence et successivement passent devant le monument les nombreuses troupes convoquées pour la circonstance. Celles-ci sont suivies de nombreuses sociétés de tir et de gymnastique, bannières et drapeaux déployés.

M. Jules Dalou, qui a été condamné en 1871 pour participation à la Commune, vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur pour avoir commis la statue : « Le triomphe de la République. »

### UN SCANDALE

L'Etat s'est emparé récemment de l'exploitation des téléphones, ainsi que l'autorisait une loi récemment votée. Il a dû naturellement se préoccuper, de s'assurer le matériel nécessaire à l'exploitation. Il est fâcheux qu'on ait à constater qu'il ait eu l'idée de s'adresser de préférence à des maisons étrangères. On assure en effet que le gouvernement français vient de confier sa première commande de câbles téléphoniques à MM. Jobsens et Murlong, à Shaerbeck (Belgique), qui ne seraient autres que les représentants de la maison allemande Felten et Guiltoum, de Cologne.

Nous ne contestons point le droit du gouvernement à procéder de la sorte. Nous nous bornons à penser que son devoir était différent et que sa conduite, en cette occurrence, est tout simplement scandaleuse.

### LES SCRUTINS DE BALLOTAGE

On remarquera que la loi du 17 juillet est muette en ce qui concerne les formalités relatives aux scrutins de ballottage. Mais, le *Rap-*

*pel* affirme qu'on l'interprétera par analogie, c'est-à-dire qu'il sera possible de produire de nouvelles candidatures en vue du second tour de scrutin, à la seule condition de se conformer à la loi : c'est-à-dire faire une déclaration unique dans les dix premiers jours de la période séparant les deux tours de scrutin, les cinq derniers jours étant exceptés par la loi.

### LES CHEVAUX FRANÇAIS AUX ALLEMANDS

On nous écrit de Plombières :

« *L'Impartial* a plusieurs fois signalé les achats de chevaux français, faits par les Allemands ; l'Etat seul, chargé des destinées nationales, par suite de l'abdication des Français, devrait cependant être renseigné et s'opposer à ce danger. Il n'en a rien fait.

» Absorbé par d'autres soins, l'Etat abandonne la Patrie, et c'est avec raison, puisque les Français tolèrent tout.

» S'ils ouvraient les yeux enfin et revenaient de leur erreur pour voir que la Providence n'a rien de commun avec l'Etat, cette faute deviendrait un bienfait, mais un peuple administré a peu de chances de voir clair, car il attend que la vérité vienne lui crever les yeux et lui n'a nul souci de la chercher. Il mange à henre fixe et se rend à ses prétendues affaires privées sans savoir que la première des affaires privées, c'est la *chose publique*.

» C'est égal, après avoir donné cinq milliards à l'Allemagne et le spectacle de nos querelles, il ne manquait plus que de lui fournir des chevaux pour la prochaine guerre. »

### LA BANQUEROUTE FINALE

Un financier de haute valeur, je veux dire M. Le Trésor de la Roque, a fait un calcul rigoureusement exact d'où il résulte que, si la France continue le système d'emprunts et de dépenses érigé en principe par la coterie opportuno-radical, nous en avons encore pour *neuf ans*.

Et dans neuf ans nous faisons banqueroute comme une simple République du Sud-Amérique.

Je parlais de cette échéance l'autre jour à un républicain, qui me répondait avec désinvolture :

— Bah ! en doublant les impôts on s'en tirera toujours.

Contribuables, mes frères, pesez cette parole.

Elle est profonde... et redoutable.

### EXPÉRIENCES EN BALLON

Il y a quelques jours, on annonçait l'ascension du ballon le *Horla*.

Parmi les personnes qui se trouvaient dans sa nacelle figurait le général Jung.

Cet officier devait tenter une série d'expériences excessivement intéressantes au point de vue militaire.

Quelles étaient ces expériences ?

Le but principal que poursuivait le général Jung dans son ascension était de s'assurer si, en temps de guerre, on pouvait utilement, à l'aide d'un aérostat, communiquer avec un corps d'armée au moyen de signaux spéciaux et s'il était possible à l'aéronaute d'envoyer des dépêches.

Le *Horla* est parti de l'usine à gaz de la Villette ; le but à atteindre était Châlons.

Arrivé à une certaine hauteur, les courants ont porté le ballon vers l'Est.

Signalons en passant ce fait tout particulier, qu'en cas de guerre avec l'Allemagne, nous aurions les courants pour nous : quand on s'élève, en effet, à une certaine altitude, on est infailliblement poussé vers le Rhin.

Cette particularité est bien connue des aéronautes, et il en est un dernièrement qui en a profité pour éviter au nez et à la barbe des Allemands la formalité du passeport.

Il l'avait demandé, ce passeport, par pure plaisanterie, du reste, et savez-vous ce que l'ambassade d'Allemagne lui a répondu : « Que le passeport lui serait accordé, mais qu'il importait de le faire viser en passant la frontière. »

A quoi l'aéronaute a répondu : « Tel jour, à telle heure, je passerai la frontière, mais à 2,000 mètres de hauteur : veuillez donc envoyer les douaniers à ma rencontre ! »

Mais revenons à l'ascension du *Horla*.

Le ballon, après avoir franchi le courant que nous indiquons plus haut, s'éleva à 4,600 mètres : il trouva le calme plat, impossible d'avancer. Pour aller plus loin, il eut fallu monter à 2,000 mètres, où l'on avait la chance de trouver un courant favorable ; mais la nuit s'avancait, et, comme l'obscurité est nécessaire et en raison même des expériences que l'on voulait faire, les aéronautes résolurent de commencer sans plus attendre. Le *Horla* se trouvait alors au-dessus de Lagny, en Seine-et-Marne.

La première partie du programme comprenait les signaux télégraphiques.

L'appareil servant à ces signaux est des plus simples. Tout doit être d'une grande simplicité en aérostation. L'appareil en question se compose d'une chaîne qui se trouve attachée au-dessous de la nacelle.

Cette chaîne soutient une sorte de quinquet surmonté d'un abat-jour, telles les lampes suspendues au plafond dans les bureaux.

Au lieu de la lampe ou du bec de gaz du quinquet ordinaire, un godet est renfermé dans l'appareil et contient une matière inflammable d'une très grande intensité de lumière. Veut-on faire un signal ? On allume la matière inflammable dont le feu peut durer un bon quart

son dévolu sur vous, monsieur Merris, et elle a tout tenté pour vous faire tomber dans ses filets ; et cela, parce que vous possédez une certaine fortune, pas pour un autre motif.

— Elle a bien tort de penser à moi, je ne pense pas à elle.

— Je le sais bien, et je sais aussi qu'elle ne doit avoir qu'une idée désormais : empêcher votre mariage, à tout prix, et se venger si elle échoue ! Cette idée, elle a déjà essayé de la mettre à exécution.

— Comment cela ?

— En attirant sur vos traces, dans l'espoir évident de vous brouiller avec Miss Polly, le malheureux jeune homme dans le cœur duquel elle a allumé cette passion insensée.

— Mais... quel est son but en agissant ainsi ?

— Quant à cela je l'ignore. Certaines natures font le mal pour le seul plaisir de le faire. En tous les cas, c'est l'unique moyen de vous arracher à Miss Polly. Qui sait si, pour y parvenir, elle n'a pas employé la calomnie !

— Elle doit bien penser que, quel que soit le résultat de ses démarches, je ne serai jamais à elle.

— C'est possible, mais ce n'est pas certain.

Au surplus, qui nous dit qu'elle n'espère pas, qu'elle n'attend pas une récompense pour son dévouement et son zèle en cette circonstance.

— Quelle récompense ?

— De l'argent, tout simplement, tout brutalement... L'argent, elle l'adore ! c'est son dieu ici-bas ! On lui aura promis dix mille, vingt mille, trente mille francs, si elle réussissait !

— Il est donc riche, ce jeune Anglais ?

— Assez riche, je le crois du moins ; mais ce n'est pas un Anglais le moins du monde...

Raoul tressaillit.

— Comment ce n'est pas un Anglais !

— Mais non, c'est un Français. Il se trouvait dans le même collège, à Strafford-sur-Avon, que James Grubb, un cousin de Miss Polly, et tous deux allaient passer leurs vacances, leurs congés du mois, tantôt chez M. Macdowal, tantôt chez le père de James, M. William Grubb. C'est ainsi que fut faite la connaissance de Miss Polly.

— Grubb ! James Grubb ! murmura le pauvre Raoul avec le plus grand trouble.

— Vous connaissez ce nom ?

— Pas positivement, dit Raoul en rougissant malgré lui ; il m'a semblé pourtant l'avoir entendu déjà prononcer.

Il reprit avec anxiété, comme s'il s'attendait d'avance à la réponse de Tim.

— Et... le jeune Français, comment s'appelait-il ?

— Silvére, répondit Tim, Silvére Saint-Hélière...

Raoul était préparé à entendre ce nom, néanmoins il ne put réprimer un frémissement de tout son corps.

— Qu'avez-vous ? demanda le domestique inquiet.

— Rien, un malaise passager. C'est fini déjà.

Tim se leva.

— Maintenant, termina-t-il, vous voilà prévenu : mon devoir est rempli... D'ailleurs, j'aviserai. Soyez tranquille... Dans quelques jours, nous n'aurons plus rien à craindre.

— Que voulez-vous dire ?

— Oh ! ça, c'est le secret de Miss Polly. Je ne puis le trahir : vous ne le voudriez pas... A bientôt, M. Raoul, et, surtout, plus de tristesse, je vous en prie.

A son tour, Raoul lui tendit la main que le brave Tim serra avec émotion, après quoi ce dernier sortit de l'appartement.

Resté seul, Raoul reprit la feuille sur la-

quelle il écrivait, à l'arrivée de Tim Snare. C'était une feuille de papier timbré, et, en haut de la première page, on pouvait lire, en gros caractères :

— CECI EST MON TESTAMENT.

### II. — LES ÉTONNEMENTS DE SABAS

Le lendemain et le surlendemain de ce jour, un observateur eut pu remarquer un promeneur matinal qui ne cessait d'arpenter le trottoir du boulevard des Capucines, de la rue Auber et de la place de l'Opéra, aux alentours du Grand-Hôtel.

Le mardi, 4 novembre au matin, cet homme aperçut le facteur qui venait de son côté, et marcha à sa rencontre. Il prononça un mot, et le facteur lui remit une lettre.

Le promeneur la mit dans sa poche, et retourna à l'hôtel.

Une heure plus tard, le major, en train de s'habiller, entendit frapper discrètement à la porte de sa chambre.

Il alla ouvrir, Raoul entra, Macdowal lui serra la main.

— C'est vous ! dit-il, eh bien, comment va la santé, ce matin ?

— Parfaitement, aussi bien que la vôtre,

d'heure et l'on descend, par un système de crémaillère, cette lumière à 100 mètres au-dessous de la nacelle.

L'éclairage de la Tour Eiffel n'est rien à côté de la lumière donnée par cette sorte de lampe.

Cette lumière, qui brillait au-dessus de Lagny, a été vue, paraît-il, de la place de la Concorde, et Lagny est situé à dix bonnes lieues de Paris.

Quant aux aéronautes, ils apercevaient le village comme en plein jour.

Ce feu, qui, par un jeu de verres de couleur, peut être soit bleu, soit rouge, vert, violet, etc., sert de signal.

Le corps d'armée qui l'aperçoit et qui est naturellement au courant des signaux, répond par une sonnerie de clairon ou par une batterie de tambour.

Les aéronautes, ainsi prévenus, se servent de leur lanterne comme d'un télégraphe optique s'ils sont hors de portée du corps d'armée; si, au contraire, ils planent directement au-dessus, ils l'avertissent des mouvements de l'ennemi en lui lançant des dépêches.

Les dépêches sont renfermées dans un petit étui en laiton; au bout de cet étui, une matière inflammable encore, munie d'une mèche.

Cette mèche est allumée et l'aéronaute n'a plus qu'à laisser tomber l'étui qui part, semblable à une étoile filante.

Grâce à cette lumière, rien n'est plus facile que de suivre la chute de l'étui et de voir à quel endroit il tombe; le système est, comme on le voit, très simple et très ingénieux.

Les aéronautes du *Horla*, n'ayant pas à leur disposition un corps d'armée, se sont contentés de laisser tomber leurs dépêches dans un village, et le village les a reçues.

Cet envoi de dépêches d'un genre tout particulier peut rendre de grands services en temps de guerre.

Maintenant, le ballon, au lieu de passer au-dessus d'un corps d'armée ami, peu planer au-dessus d'un corps ennemi; en conséquence, l'aéronaute n'enverra pas ses dépêches; mais qui l'empêcherait de jeter bas quelques douzaines de bombes explosibles, qui tomberaient verticalement et nettoieraient la place.

Il paraîtrait que des engins spéciaux sont fabriqués et ne demandent qu'à être expérimentés.

Enfin, telle qu'elle a été faite, l'expérience tentée par les aéronautes du *Horla* n'aura pas été inutile et portera ses fruits, nous en sommes certains.

#### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Paul-Marie Decron, carrier, de Montsoreau, et Marie-Ernestine Dixmier, domestique, de Saumur.

Pierre-Marie Le Brun, bijoutier, et Modeste Roquet, couturière, tous deux de Saumur.

Auguste-Eloi Gratien, tailleur d'habits, et Louise-Marie Lebougre, culottière, tous deux de Saumur.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le résultat des élections d'hier pour la députation est un véritable succès pour le parti conservateur et un triomphe pour M. Berger.

Nous ne comparerons pas les chiffres d'aujourd'hui avec ceux du 4 octobre 1885, cette élection s'étant faite au scrutin de liste; mais si nous examinons les résultats de l'élection du 21 août 1881, nous remarquons qu'à cette date M. Berger a obtenu 11,021 voix pour tout l'arrondissement de Saumur; aujourd'hui, 12,331 électeurs lui donnent leurs suffrages.

En 1881, la ville de Saumur ne lui a donné que 551 voix; aujourd'hui il arrive à 900 voix. En 1881, il y a eu 2,514 votants; hier, 2,460.

Les feuilles républicaines vont certes chanter victoire du nombre de voix données à M. Lionel; mais nous doutons fort que le docteur de Doué soit bien satisfait. Il n'a pu obtenir la majorité dans nombre de communes des cantons de Doué et de Vihiers, qu'il habite et qu'il parcourt chaque jour comme médecin.

Voilà un échec complet.

#### LES MENDIANTS ITALIENS A PARAMÉ

On lit dans la *Republique* de Saint-Malo :

« Depuis plus de trois mois, notre pays est envahi par des troupes dites nomades, qui, sous prétexte de vendre des objets en osier, exploitent la charité publique au grand détriment des pauvres de nos villes et villages.

» Il y en a partout de ces fainéants, tous les terrains vagues en sont infestés, mais c'est à Paramé où semble se trouver le dépôt général. A un moment, la colonne se composait d'au moins 40 individus, dont une quinzaine d'hommes parfaitement valides qui, couchés sur le dos, regardaient les femmes travailler pendant que les enfants parcouraient le bourg, sollicitant la charité des habitants.

» Mais c'est le dimanche principalement que se fait la grande recette; nous avons vu tout dernièrement, à la porte de l'église, une des femmes de la bande portant un enfant dans les bras, autour de laquelle les sous pleuvaient avec une abondance inconnue à nos pauvres.

» D'où viennent ces gens-là? Nous allons vous le dire: ce sont des sujets de maître Crispi, le grand ennemi de la France, l'allié des Allemands.

» Que viennent-ils faire dans notre pays?

» Drainer les sous de la charité, au grand détriment de nos pauvres.

» Qui dit que leur présence chez nous n'a

pas un autre but? Qui pourrait affirmer qu'ils ne sont pas ici pour faire de l'espionnage en vue d'une prochaine guerre avec leur pays?

» Allons, messieurs de l'Administration, il y a des lois contre le vagabondage; tout individu qui ne peut prouver un domicile réel doit être incarcéré.

» Nous ne demandons pas qu'on mette tous ces gens-là en prison, nous demandons seulement qu'on les renvoie dans leur pays.»

#### REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 22 septembre 1889.

On a fait fort peu d'affaires cette semaine, et comme l'abstention a été de règle pour les acheteurs comme pour les vendeurs, les cours n'ont pas sensiblement varié. Le 3 0/0 s'arrête à 85.50; le 4 0/0 à 104.50.

Le Crédit Foncier est à 1,272.50. De toutes les valeurs à lots de notre place, les obligations foncières et communales sont celles qui exigent des acheteurs le plus faible sacrifice. La perte d'intérêt que l'on consent comme prix des chances de lots est insignifiante.

La Société Générale a fait preuve de bonnes dispositions et termine demandée à 462.50.

De même, la Banque de Paris et des Pays-Bas a en une attitude très ferme et le léger recul que l'on relève en fin de semaine à 785, n'a aucune importance.

La Banque d'Escompte se tient à 513.75, d'où la prochaine reprise se dirigera vers des cours plus en rapport avec les résultats acquis et espérés de l'exercice.

On échange la Société de Dépôts et Comptes Courants à 397.50. Le coupon de 7.50 au 1<sup>er</sup> novembre ramène le prix d'achat à 590.

L'italien a été moins offert dans les dernières bourses de la semaine, ce qui a permis aux allemands de le relever à 92.05; il faut les remercier de permettre ainsi aux porteurs de rente italienne de réaliser à bon prix le stock qui se trouve encore en France.

Le 3 0/0 Portugais cote environ 68 et paraît encore avoir de la marge. A ce prix, il rapporte 4.41 0/0; ce taux de capitalisation est avantageux, car la situation financière du Portugal lui permet d'aspirer à voir son crédit tarifé à 4.25 0/0, c'est-à-dire le 3 0/0 à 70 et le 4 1/2 0/0 à 510.

On sait que le directeur de la Banque Ottomane, M. Foster, un anglais, se retire et qu'il transmet ses fonctions à un autre anglais, M. Edgar Vincent. Il avait été expressément stipulé, cependant, que le directeur général serait alternativement anglais et français. La façon dont nos voisins remplissent les engagements contractés doit contribuer à éloigner les capitaux français de cette valeur.

Le Panama se négocie en clôture à 45. L'action de la Tour Eiffel vaut 667.50.

A signaler sur les actions des Alpes un mouvement de hausse assez vif à 197.50 et qui doit se développer en raison des excellents résultats de l'exercice en cours.

Les obligations des Chemins Argentins sont 395, sous l'influence de la crise monétaire à Buenos-Ayres. En ne tenant compte que de la garantie du gouvernement, ces titres devraient être cotés à la parité des emprunts argentins 5 0/0 qui sont à 450 environ. Comme ils ont, de plus, la garantie de la Compagnie de Fives-Lille et une hypothèque sur tout le réseau, on s'explique encore moins la baisse dont ils sont l'objet.

Les obligations des Chemins de Santa-Fé

sont faibles à 365 pour les mêmes causes et sans plus de raison.

L'obligation des Chemins Economiques est à 382.

#### L'expression manque!

Aix-en-Othe (Aube), le 21 mai 1889. — Depuis longtemps je souffrais de la tête et de l'estomac et j'étais pris d'étouffements; aucun remède ne me soulageait: seules, vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte m'ont fait tant de bien et m'ont procuré un si grand bien-être, que je ne saurais l'exprimer.  
(Sig. lég.) M<sup>me</sup> GUILLEMOT PERNUIT.

#### FABRIQUE DE CHAPELLERIE

### LIVERANI

Reconnu pour vendre le meilleur marché de SAUMUR

4, place de la Blange, 4

### CASQUETTES

DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS

Vendues 1 fr. meilleur marché que partout ailleurs, à la MAISON LIVERANI, à cause de sa grande fabrication (qualité extra).

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 21 Septembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : Les courses de taureaux à Paris; A propos de la lance; Le prince de Monaco; Attentat contre l'empereur du Brésil; Aggression contre M. Crispi; La catastrophe d'Anvers; M. Jules Prével. — Les Beaux-Arts au Champ-de-Mars, par Olivier Merson. — *Pierre Charzat*, nouvelle, par Saint-Livier. — Chronique du sport. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Le prince Charles III de Monaco. — Albert-Honoré-Charles, prince souverain de Monaco. — Le château de Marchais où est mort le prince Charles III. — Les grandes manœuvres de cavalerie. — Les courses de taureaux. — Naples: Attentat contre M. Crispi. — Rio de Janeiro: Attentat contre l'empereur du Brésil. — La catastrophe d'Anvers. — M. Jules Prével. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

#### ÉPIGÉRIE GÉNÉRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.  
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.  
Bougie, 1<sup>re</sup> qualité, 70 cent. le paquet.  
Bougie extra, 85 cent. le paquet.  
Bougie, double pression, 95 cent., défiant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

mon cher major, à ce que je suppose du moins, car jamais vous n'eûtes meilleure mine.

— En effet, je ne me plains pas sous ce rapport, grâce à Dieu!... Vous avez quelque chose à me communiquer?

— Vous l'avez deviné, et vous me voyez un peu inquiet sur le résultat de ma démarche.

— Avez-vous besoin d'argent, par hasard?... Parlez: c'est un service facile à rendre.

— Pour vous, major, fit observer Raoul en souriant, — pour vous, c'est possible, mais tout le monde n'est pas de cet avis... Merci toujours de votre offre gracieuse; toutefois, ce n'est pas de cela qu'il s'agit à cette heure.

— En ce cas, j'attends que vous vouliez bien vous expliquer.

— Voici en deux mots de quoi il est question. J'ai écrit dernièrement à un vieil ami de ma famille, et il m'annonce, pour ce soir, son arrivée à Paris. Je vous demande la permission d'aller le chercher à la gare et de vous le présenter... Un excellent et digne homme sous tous les rapports.

— Si peu de chose! et vous hésitez à me le demander! Vous ne connaissez pas mieux que cela le major John-Sandy Macdowall!

C'est très mal, mon cher Raoul!... D'ailleurs, amenez votre ami!

«... Quel qu'il soit, présenté par vous, il est d'avance le bienvenu...»

— Je n'en ai jamais douté, major, et je vous en remercie. Seulement, je vous prie, dès à présent, d'excuser les façons du bonhomme. C'est un brave cœur, une âme dévouée et aimante, mais ses manières et son langage sont ceux d'un paysan...

— Soyez tranquille. Je vous comprends, et ne rirai même pas... Est-ce cela que vous désirez?

— Pas davantage.

— Eh bien, c'est entendu.

A l'heure précise, Raoul était à la gare du Nord. Quelques instants après, il serra dans ses bras le brave Sabas, sur le visage bronzé duquel roulaient de grosses larmes de joie.

Il était si ému de retrouver celui qu'il n'avait pas vu depuis si longtemps, qu'il fut plusieurs minutes à reconstruire l'usage de la parole.

Une fois dans le fiacre qui emportait nos deux amis vers le Grand-Hôtel:

— Oh! monsieur Paul! s'écria l'honnête Sabas en embrassant de nouveau le jeune

homme, oh! que je suis heureux de vous revoir!... Si vous saviez!

— Pas plus que moi, crois-le bien! répondit Raoul avec émotion, mais avant tout, mon vieil ami, je te recommanderai une chose, c'est de ne plus prononcer le nom que tu viens de me donner. Pour toi comme pour les autres, je me nomme Raoul Merris... Raoul Merris, tâche de t'en souvenir!... Je vois ton étonnement... Je te conterai cela... plus tard... En attendant, oublie mon nom... et mon passé!... Parle-moi de M. Saint-Hélière. A-t-il beaucoup souffert pour mourir? A-t-il pensé à moi?

— Le pauvre vieux s'est éteint lentement, doucement... Voyez-vous bien, vous lui manquiez; il n'a pu vivre sans vous... S'il a pensé à vous, je le crois bien...

Callois eut un mouvement d'hésitation.

— A son lit de mort, — j'étais là, voyez-vous bien, — il m'a dit, avec sa vieille voix tremblante: « Sabas, si tu revois Paul un jour, dis lui que mon dernier souvenir a été pour lui; dis lui que je l'aimais, que je le bénis! »

Les yeux de Raoul étaient baignés de larmes; il poussa un douloureux sanglot à ce récit.

Le silence régna quelques instants. On n'en-

tendait que les soupirs des deux amis et le roulement de la voiture qui les emportait.

— Et... Silvère, qu'est-il devenu? demanda enfin Raoul.

— Silvère! grommela Callois avec dédain, je n'en sais trop rien; il est, je crois, en voyage pour le moment...

Le jeune homme eut un triste sourire, à la façon dont l'ancien garde venait de prononcer ces paroles qui corroboraient la déclaration de Tim Snare.

— Il n'habite donc plus la Saunlaye? reprit Raoul.

— Pas souvent... Il a passé l'été dernier à Boulogne-sur-Mer... Je pense qu'il va assez fréquemment en Angleterre. Il était à Londres aux premiers jours de juin. Je n'en sais pas plus long.

Sabas fit une nouvelle pause, et se mit à bourrer sa vieille pipe.

Raoul lui offrit un cigare.

— Vous avez crânement tort de vous occuper de cet être-là, oh! pour ça oui! déclara Callois entre deux bouffées.

(A suivre.)

Études de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, Et de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevrault.

## VENTE

Aux enchères publiques, Le DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1889, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevrault, D'UNE

## MAISON

Sise au lieu appelé l'Île-de-Montra-vers, quartier des Roches de Fontevrault.

Mise à prix : 8.000 fr.

S'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevrault.

Pour insertion sommaire, (727) ANDRÉ POPIN.

Étude de M<sup>e</sup> FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41.

D'un jugement par défaut, rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 12 janvier 1889, enregistré en débet, Il appert :

Que le sieur Victor Colombel, coiffeur, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, a obtenu le divorce d'entre lui et la dame Jeany-Ernestine Detour, actuellement sans résidence ni domicile connu en France, et que M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE a occupé pour le demandeur, admis à l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 40 octobre 1888.

Le présent extrait, publié en vertu d'une ordonnance de M. le Président dudit Tribunal, en date du 22 septembre 1889, enregistré en débet, et conformément à l'article 247 du Code civil, modifié par la loi du 21 avril 1886.

Pour extrait, certifié conforme. Saumur, le 22 septembre 1889.

COQUEBERT DE NEUVILLE.

Étude de M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41.

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 17 janvier 1889, enregistré en débet, Il appert :

Que le sieur Henry Maillet, journalier, demeurant à Dampierre, a obtenu le divorce d'entre lui et la dame Marie Delente, actuellement sans domicile ni résidence connus en France, et que M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE a occupé pour le demandeur admis au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 25 avril 1888.

Le présent extrait, publié en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal, en date du 22 septembre 1889, enregistré en débet, et conformément à l'article 247 du Code civil, modifié par la loi du 21 avril 1886.

Pour extrait certifié conforme. Saumur, le 22 septembre 1889.

COQUEBERT DE NEUVILLE.

## A Louer présentement

MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ

## GRAND APPARTEMENT

Au premier étage, rue Verte, 18, Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine. Mansarde.

Cave, eau de Loire et gaz. S'adresser rue de Poitiers, 46.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## Vente de Meubles

Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 23 septembre 1889, à 1 heure du soir, à Saumur, rue de Fenet, n° 46, dans une chambre occupée par les époux ACHARD,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoire, table ronde, chaises, table de toilette et autres, lampe et suspension, glace, objets de literie, linge, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> LÉON DROUAUX, avocat-agrégé à Tours, 7, rue de l'Archevêché.

## VENTE

Aux enchères publiques

PAR ADJUDICATION

Par devant M<sup>e</sup> CHAUVIN, notaire à Tours, le Mardi 1<sup>er</sup> Octobre 1889, à 2 heures,

Du FONDS D'HOTEL, sis à Tours, rue de Bordeaux

CONNU SOUS LE NOM DE

## L'HOTEL de VENDÉE

Près les gares de l'Orléans et de l'Etat

Mise à prix comprenant matériel, mobilier, pas de porte et droit au bail : 5.000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, auxdits M<sup>e</sup> DROUAUX et CHAUVIN. (737)

## A Louer présentement

### UNE BELLE MAISON

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

## VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Co a du Pérou

### du D<sup>r</sup> VIAUD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

## BON BICYCLE d'occasion à vendre. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

## UN JEUNE HOMME libéré du service militaire, demande une place de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

On demande UN COMMANDITAIRE disposant de 300.000 fr. pour extension à affaire de 1<sup>er</sup> ordre et de toute sécurité. Intérêt garanti : 10 0/0. S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR marié, muni de bons renseignements, demande une place de garde, et sa femme une basse-cour à soigner. (716)

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

## HAMMAM ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET DIRECTEUR

17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc

## GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE

Salle de chaleur sèche, Fumigations,

SALON DE REPOS

Hydrothérapie très complète

## Comptoir patriotique

### J. DELAGE

12, RUE SAINT-NICOLAS, 12 SAUMUR

Spécialité de vins naturels à emporter : Vins rouges à 0 fr. 40, 0 fr. 50, 0 fr. 60 et 0 fr. 70 le litre. Vin blanc à 0 fr. 50 le litre.

## VINS FINS

Bordeaux, Madère, Frontignan et Malaga, depuis 1 fr. 25 la bouteille.

Vermouth, Kirsch et Rhum, depuis 1 fr. 25 le litre.

Eau-de-vie, depuis 1 fr. 10. — Cognac, depuis 1 fr. 50 le litre.

Sirops de toutes sortes, 1<sup>er</sup> choix, depuis 1 fr. 50.

Liqueurs de toutes sortes, depuis 1 fr. 25.

Liqueurs des premières marques à des prix exceptionnels de bon marché.

## VENTE SUR LE COMPTOIR

Vins blanc et rouge, le verre, 0 fr. 10.

Eau-de-vie, Kirsch, Menthe, Anisette, Cassis et Rhum, le petit verre, 0 fr. 10.

Absinthe ordinaire, 0 fr. 15.

Absinthe Pernod, 0 fr. 20.

Vermouth, Madère, Malaga, Frontignan, le petit verre, 0 fr. 15.

Fruits divers, 0 fr. 15. (692)

## PILULES DE BEECHAM

Pour maladies bilieuses, affections du système nerveux, telles que flatuosités, coliques ventueuses, nausées, maux de tête, vertiges, tympanite, ballonnement du ventre après le repas, assoupissements, rhumes, refroidissements, échauffements, manque d'appétit, étourdissements, dyspnée, constipation, taches épidermiques, insomnies, cauchemars, tremblements, nerveux, etc. La première dose soulage le malade dans les vingt minutes. Ce n'est pas une exagération. On guérit les personnes qui souffrent de ces affections en prenant ces pilules à titre d'essai, elles reconnaîtront que leur valeur dépasse bien 25 francs la boîte.

Les PILULES BEECHAM, prises suivant les indications, se recommandent surtout à l'usage des dames comme moyen curatif rapide et efficace. Ces pilules guérissent toutes les affections internes ou irrégularités du système. Dans les cas

D'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC; DE DIGESTIONS LABORIEUSES; DE DESORGANISATION DU FOIE

elles agissent comme un charme, une ou deux doses suffisent pour opérer des miracles dans l'organisme : elles fortifient le système circulatoire, ramènent le sang lent, déjà depuis longtemps perdu, rétablissent le bon appétit et ramènent le physique dans tout son ensemble. Ce sont là les "Bénéfices de la société humaine, et la preuve, offrant la meilleure garantie aux consommateurs, c'est que d'entre tous les remèdes brevetés, ON NE PEUT CITER AUCUN AU MONDE QUI AIT UN PLUS GRAND ÉCARTÉMENT. QUE LES PILULES BEECHAM. Chaque boîte renferme l'instruction.

Ces pilules sont préparées uniquement par THOMAS BEECHAM à St. Héloin, Lancashire, Angleterre, et se vendent dans toutes les pharmacies en France à raison de 2 francs et de 4 50 la boîte. Seuls Représentants pour la France

PHARMACIES ANGLAISES, RUE CASTIGLIONE, 2, ET AVENUE DES CHAMPS ÉLYSÉES, 62, PARIS.

## A vendre à Périgueux

### Une IMPORTANTE IMPRIMERIE

Comprenant, outre l'immeuble dans lequel elle s'exploite :

1<sup>o</sup> Un matériel considérable, avec ateliers de typographie, de lithographie, d'autographie, de clicherie, de reliure, etc;

2<sup>o</sup> Cinq presses typographiques dont deux à retiration, et deux presses lithographiques, toutes mues par la vapeur;

3<sup>o</sup> Une minerve et plusieurs presses à bras;

4<sup>o</sup> Machines à rogner et à satiner;

5<sup>o</sup> Un journal quotidien, format des grands journaux de Paris, ayant 62 ans d'existence, et jouissant d'une grande influence politique dans le département.

Pour le prix et les conditions de vente, s'adresser à M. LAPORTE, directeur de l'ancienne imprimerie Dupont et Co, rue Taillefer, à Périgueux (Dordogne).

A LA

# VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, Saumur.

## SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES

POUR LE

# Collège Saint-Louis

Prix des Uniformes en magasin ou sur mesure

Veste drap bleu	45 fr.
Pantalon cuir bleu qualité supérieure	18 —
— — — ordinaire	17 —
Gilet — — — supérieure	10 —
Casquettes extra	3 75

Des morceaux sont donnés avec chaque pantalon.

## Fournitures de toutes sortes pour le Trousseau.

## MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLÉ, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

# LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

## A SAINTE-GENEVIÈVE

# Tapisseries Artistiques

M<sup>me</sup> CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les Dessins et Travaux de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Vente et Location de Matiers.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

# ELECTIONS LEGISLATIVES DU 22 SEPTEMBRE 1889

D'après les chiffres arrêtés par la Commission de recensement des votes

## ARRONDISSEMENT D'ANGERS

### 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION

COMMUNES	INSCRITS	VOTANTS	FAIRE	GUIGNARD	PEYSSONNIE
----------	----------	---------	-------	----------	------------

LA VILLE D'ANGERS ..... 17556 | 13606 | 5221 | 4330 | 3615

### Canton d'Angers (Nord-Est)

Angers, 1 <sup>er</sup> sect., Marie	1.989	1.573	464	363	498
— 2 <sup>e</sup> — Petit lycée	2.103	1.619	802	371	333
— 3 <sup>e</sup> — Grand lycée	2.263	1.698	573	625	436
— 4 <sup>e</sup> — H. de la Halle	2.297	1.788	633	319	542
Érouffant	266	212	153	26	31
Pellouailles	128	117	68	28	20
Plessis-Grammoire	983	234	193	26	34
St-Barthélemy	322	262	221	15	29
St-Sylvain	432	353	258	35	56
Sarrigné	88	80	25	27	28
Villevaquer	477	397	230	38	80
Totaux	10650	8.382	3.669	2.297	2.167

### Canton d'Angers (Sud-Est)

Angers, 3 <sup>e</sup> sect., R. du Musée	2.519	1.949	697	633	552
— 6 <sup>e</sup> — Préfecture	2.102	1.613	848	397	368
Anlard	335	277	507	37	32
Brain-sur-Aulthon	432	374	289	38	53
Trelazé	1.523	1.013	346	377	222
Totaux	6.913	5.238	2.387	1.472	1.227

### Canton d'Angers (Nord-Ouest)

Angers, 7 <sup>e</sup> sect., Pl. Bouthillier	2.270	1.743	433	660	323
— 8 <sup>e</sup> — Le Médecin	2.011	1.621	720	562	283
Avrillé	277	207	189	28	2
Beaucourts	213	180	139	49	14
Bouchemaine	457	323	240	20	58
Bouchennet-Epinaud	401	333	199	17	10
Combray-Épinaud	401	333	199	17	10
Combray-Épinaud	401	333	199	17	10
Totaux	191	139	107	17	10

### Canton de Saint-Georges-sur-Loire

Abbaye	71	57	37	20	20
Chapelle	371	390	308	83	83
Loirand	386	245	160	85	85
La Poissonnière	421	326	222	86	86
St-Georges	720	568	400	108	108
St-Genain-des-Près	434	310	222	87	87
St-Jean-d-Longueville	113	86	65	21	21
St-Leger-les-Bos	206	157	136	41	41
St-Martin-du-Poitou	227	192	131	41	41
Savennières	383	303	186	117	117
Totaux	3.861	2.634	1.944	480	480

### Canton de Thouarce

Les Allards	175	129	95	34	34
Beaulieu	351	262	230	32	32
Brissac	286	158	33	105	105
Le Champ	201	240	200	40	40
Chanzac	445	348	309	40	40
Charré	169	99	87	12	12
Chavagny	326	233	206	27	27
Faveray	286	222	180	16	16
Fay	418	319	303	16	16
Genet	450	315	233	62	62
Joué-Ebau	318	229	209	20	20
Laigné	86	72	68	4	4
N.-D.-d'Allégon	137	112	99	13	13
Quincé	221	139	107	32	32
Railly	173	135	102	33	33
St-Elier	77	43	28	17	17
St-Lambert-l-Éclaircy	424	328	267	61	61
St-Nicolas-l'Éclaircy	143	96	87	9	9
Thouarce	529	408	337	71	71
Vauchérie	291	112	98	14	14
Totaux	5.608	4.002	3.268	734	734

Totaux pour la 2<sup>me</sup> circonscription d'Angers

INSCRITS	101215	DE SOLDARD	NULS
21,908	15,745	12,518	3,185

## ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ

### Canton de Seiches

Baugé	292	216	148	55	13
Beauvais	109	93	40	46	6
La Chapelle-St-Laud	166	138	91	23	2
Chauvigné	102	88	82	2	2
Gornillé	163	136	48	67	19
Gorze	308	286	226	38	18
Pontaine-Milon	153	137	33	73	18
Jarzé	346	439	225	120	20
Leigné	174	141	92	39	9
Laillé	111	96	82	9	3
Maré	267	216	139	31	25
Sernaise	131	108	49	57	31
Seiches	430	344	237	79	23
Totaux	3.034	2.438	1.482	644	291

Totaux pour l'arrondissement de Baugé

INSCRITS	VOTANTS	LAURETTE	REVO ST	LOBBER
22,222	18,328	9,027	6,868	2,227

## ARRONDISSEMENT DE CHOLET

### 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION

COMMUNES	INSCRITS	VOTANTS	DE MAILLE	NULS
----------	----------	---------	-----------	------

### Canton de Chemillé

Chapelle-Boisselin	236	184	181	3
Chemillé	1.325	937	779	186
Cosé	135	74	70	4
Les Gaudes	475	426	418	8
La Jumellière	367	238	248	10
Melay	318	271	246	3
Neuvy	411	309	314	3
La Touraine	266	217	209	8
St-Gervais	202	241	230	8
St-Martin-d-Écluse	202	241	230	8
Totaux	5.318	3.757	3.035	280

### Canton de Saint-Florent-le-Viel

Beausse	179	133	114	16	16
Bolz	351	267	131	431	6
Bourgneuf	211	188	176	6	6
Chapelle-St-Florent	400	346	300	43	43
Chéris	243	216	209	6	6
Le Mesnil	438	337	275	61	61
Monjean	97	63	319	230	18
La Pommeroy	509	444	488	138	138
St-Pierre-le-Viel	637	513	351	147	147
St-Laurent-le-Viel	619	583	226	50	50
St-Laurent-du-Mol	337	276	245	26	26
Totaux	5.003	3.835	2.834	904	904

### Canton de Montreault

La Boissière-St-Elier	173	142	107	35	35
Chaudron	563	415	328	82	82
La Craussais	322	240	105	131	131
Le Perf-Sauvin	545	423	293	128	128
Le Follé	610	444	260	184	184
Montréault	220	194	90	104	104
Le Puits-Doré	429	303	208	93	93
La Salle Aubry	234	223	124	101	101
St-Pierre-Montmartin	529	437	114	322	322
St-Quentin-Maugus	408	332	206	141	141
St-Rémy	440	379	172	206	206
Totaux	4.534	3.562	2.007	1.530	1.530

Totaux pour la 2<sup>me</sup> circonscription de Cholet

INSCRITS	VOTANTS	LA BOURDONNAIE	P. BLAVIER
19,508	14,964	10,658	4,011

## ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

COMMUNES	INSCRITS	VOTANTS	BERGER	LIONNET
----------	----------	---------	--------	---------

### Canton de Vihiers

Aubigné-Briand	149	114	49	64
Cerqueux-s-Passay	117	83	71	10
Gleré	227	164	114	50
Coron	177	137	116	18
La Fosse-de-Tigné	572	407	236	149
St-Hilaire-du-Bois	98	79	34	45
Montlils	397	287	231	30
St-Hilaire-du-Bois	308	238	199	33
Muel	585	437	307	122
Passavant	94	81	56	23
St-Paul-du-Bois	344	238	163	74
La Prairie	332	232	143	84
La Sallé-de-Vihiers	299	248	181	62
Somliré	348	243	224	13
Tancoigné	146	116	77	39
Tigné	351	268	153	80
Tremont	487	463	37	104
Vihiers	501	381	138	222
Le Verdé	249	173	120	50
Totaux	5.481	4.088	2.718	1.272

Totaux pour l'arrondissement de Saumur

INSCRITS	VOTANTS	BERGER	LIONNET
27,467	21,191	12,331	8,440

## ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ

COMMUNES	INSCRITS	VOTANTS	DE TERVES	NULS
----------	----------	---------	-----------	------

### Canton de Cramé

Angrie	492	339	290	69
Gandé	542	411	247	164
Chazé-sur-Argos	453	298	252	46
Préigné	503	363	306	59
Le Verdé	259	187	127	25
Totaux	2.249	1.537	1.042	221



INSCRITS	134	180	98	2	36
VOTANTS	134	180	98	2	36
DE SOLAND	134	180	98	2	36
MUS	134	180	98	2	36

**Canton de Trereé**

Briollay	267	225	134	21	63
Cheffes	384	303	207	17	74
Beaillé	182	142	102	11	20
Penneu	414	353	252	24	68
Montrouil-sur-Loir	404	90	78	7	110
Sources	201	234	114	7	95
Soudaire-et-Bourg	351	289	154	28	92
Theré	679	584	437	51	161
Totaux	2.612	2.220	1.478	166	524

**Totaux pour la 1<sup>re</sup> circonscription d'ange s**

INSCRITS	9,974	5,342	4,973	26,555
VOTANTS	9,974	5,342	4,973	26,555
DE SOLAND	9,974	5,342	4,973	26,555
MUS	9,974	5,342	4,973	26,555

**2<sup>me</sup> CIRCONSCRIPTION**

COMUNES	INSCRITS	VOTANTS	DE SOLAND	MUS
---------	----------	---------	-----------	-----

**Canton de Chataignes**

Chataignes	1,499	962	677	283
Chaudon	361	271	248	93
Dande	314	298	470	16
Ro-Juifort	635	542	470	69
St-Aubin-de-Langlé	388	307	256	51
Totaux	3,286	2,396	1,949	444

**Canton de Lomvour-Hécomis**

Béon	646	448	301	147
La G. ruaille	492	359	322	37
Le Lomvour-Béon	835	644	570	74
St-Augustin-des-Bois	279	193	167	26
St-Germain-le-la-Pl.	408	306	193	113
St-Sigismon	164	123	117	6
Villemaison	262	133	89	44
Totaux	3,109	2,206	1,739	447

**Canton des Fouts-de-Cé**

Blaion	305	185	138	47
La Bohalle	290	226	180	37
La Daguenière	318	128	118	10
Gohier	82	69	62	7
Juigné-sur-Loir	303	204	131	37
La Ferté	609	479	396	83
Moze	488	364	340	24
More	419	322	293	29
Paris-de-Cé	1,008	784	547	237
St-Jean-de-la-Croix	89	72	67	5
St-Jean-les-Mauvrols	142	145	96	49
St-Mathurin	760	578	465	143
St-Martin	142	75	43	32
St-Martin	295	211	134	69
St-Salomon	281	165	114	21
St-Sulpice	72	597	38	4
St-Germain-le-Loir	370	297	192	44
Sauvans	193	144	122	22
Totaux	6,314	4,510	3,398	890

**Canton de Baugé**

Baugé	925	779	230	323
Becé	232	200	51	436
Chartré	39	48	25	20
Cherbourg-Rouge	489	408	228	133
Gé	377	309	76	139
Geis	233	201	62	42
Guion	240	196	94	42
Felmeiré	427	358	85	242
Rongés	240	207	38	155
Guédenne	240	207	38	155
Montpouilly	64	53	19	31
Pantigny	166	132	69	49
St-Martin-d'Acé	96	77	30	38
St-Quentin	120	94	32	45
St-Quentin	447	359	99	238
Volandry	292	193	55	95
Totaux	4,317	3,616	1,203	1,785

**Totaux pour la 1<sup>re</sup> circonscription de Cholet**

INSCRITS	47,793	12,310	10,055	2,231
VOTANTS	47,793	12,310	10,055	2,231
DE LA BOURGANNAYE	47,793	12,310	10,055	2,231
P. BLAVIER	47,793	12,310	10,055	2,231

**Canton de Beaufort**

Beaufort	1,334	1,086	632	304
Biron	455	377	205	137
Corne	638	525	281	205
Portaine-Qu-ran	385	262	160	72
Gé	114	86	72	47
Mézé	1,053	896	391	20
St-Georges-de-Bois	173	145	97	80
Totaux	4,091	3,307	1,798	1,374

**Canton de Buzet**

Buzet	233	206	176	19
Daurand	456	381	282	39
Daurand	934	782	586	46
Etrefille	342	301	233	40
Etrefille	482	154	134	15
Montigné	180	145	98	27
Morannes	671	552	287	171
Les Hautes	511	272	181	54
Totaux	3,369	2,793	1,977	330

**Canton de Boulogne**

Boulogne	335	278	180	81
Combloux	132	115	64	37
Combloux	435	350	154	177
Juigné	37	31	10	40
Laubé-Ghais	1,330	1,065	672	288
Longue	272	246	102	132
Montberré	338	404	105	308
St-Philbert-de-Preppé	246	246	102	132
Verrières	628	544	182	285
Verrières-de-Buzet	517	455	10	218
Totaux	4,253	3,349	1,875	380

**Canton de Nogent**

Auvergne	279	238	76	84
Bréol	188	152	80	44
Bréol	249	197	82	104
Bréol	90	71	24	39
Châtillon-s.-le-Lude	64	52	30	15
Châtillon-s.-le-Lude	200	166	62	84
Châtillon-s.-le-Lude	165	133	31	45
Dorville	243	193	29	42
Garnac	200	148	57	42
Lasse	82	65	17	39
Châtillon-s.-le-Lude	217	180	82	60
Châtillon-s.-le-Lude	174	148	43	37
Meigné	403	376	130	83
N. Val	449	372	130	83
Parcé	71	61	19	30
Paltrieux	71	61	19	30
Totaux	3,134	2,703	962	981

**Canton de Bouffrenoy**

Le Longren	485	354	33	33
Montfaucon	198	133	104	49
Montfaucon	320	187	174	13
Montfaucon	231	203	198	5
La Renaudière	378	229	175	56
La Renaudière	324	193	179	14
La Renaudière	307	241	214	14
La Renaudière	356	130	235	14
La Renaudière	653	269	434	62
St-Georges-de-M.	574	247	231	43
St-Georges-de-M.	370	429	419	16
Totaux	4,816	3,196	2,927	269

**Totaux pour la 1<sup>re</sup> circonscription de Cholet**

INSCRITS	47,793	12,310	10,055	2,231
VOTANTS	47,793	12,310	10,055	2,231
DE LA BOURGANNAYE	47,793	12,310	10,055	2,231
P. BLAVIER	47,793	12,310	10,055	2,231

**Canton de Saumur (Sud)**

Saumur	3,258	2,460	900	1,495
Ardenne	66	43	37	6
Ardenne	401	302	162	132
Ardenne	187	129	91	36
Ardenne	188	159	101	52
Ardenne	247	186	126	53
Ardenne	463	378	195	171
Ardenne	397	340	190	147
Ardenne	247	206	61	133
Ardenne	147	130	30	94
Ardenne	140	106	73	30
Ardenne	220	154	79	70
Ardenne	252	199	67	130
Ardenne	299	219	187	57
Ardenne	113	74	39	34
Totaux	6,695	5,151	2,338	2,650

**Canton de Bour-la-Fontaine**

Bour-la-F.	139	120	50	69
Bour-la-F.	251	207	93	113
Bour-la-F.	222	169	79	90
Bour-la-F.	958	770	365	390
Bour-la-F.	414	339	167	170
Bour-la-F.	65	58	38	20
Bour-la-F.	205	235	141	93
Bour-la-F.	217	214	122	90
Bour-la-F.	570	418	260	147
Bour-la-F.	91	74	43	31
Bour-la-F.	51	38	17	20
Bour-la-F.	232	217	108	101
Bour-la-F.	406	323	187	135
Bour-la-F.	200	149	57	91
Totaux	4,201	3,331	1,727	1,560

**Canton de Genes**

André	269	206	152	52
André	178	148	99	37
André	285	215	102	114
André	167	148	62	86
André	514	416	222	186
André	269	179	124	53
André	212	169	132	36
André	198	14	88	38
André	67	49	38	11
André	178	146	89	57
André	255	182	94	87
Totaux	2,622	1,997	1,202	771

**Canton de Champlozeaux**

Bouillé	463	327	243	79
Champlozeaux	505	370	238	89
Champlozeaux	430	360	315	28
Champlozeaux	417	314	280	32
Champlozeaux	718	410	481	211
Champlozeaux	381	294	257	42
Champlozeaux	63	44	148	22
Champlozeaux	193	141	118	22
Champlozeaux	421	314	255	16
Champlozeaux	274	212	194	13
Totaux	3,824	2,739	1,931	332

**Canton de Saumur (Nord)**

Saumur	3,258	2,460	900	1,495
Ardenne	66	43	37	6
Ardenne	401	302	162	132
Ardenne	187	129	91	36
Ardenne	188	159	101	52
Ardenne	247	186	126	53
Ardenne	463	378	195	171
Ardenne	397	340	190	147
Ardenne	247	206	61	133
Ardenne	147	130	30	94
Ardenne	140	106	73	30
Ardenne	220	154	79	70
Ardenne	252	199	67	130
Ardenne	299	219	187	57
Ardenne	113	74	39	34
Totaux	6,695	5,151	2,338	2,650

**Totaux pour l'arrondissement de Segré**

INSCRITS	17,886	12,705	10,892	1,903
VOTANTS	17,886	12,705	10,892	1,903
DE TRAVES	17,886	12,705	10,892	1,903
MUS	17,886	12,705	10,892	1,903

**Canton de Pouancé**

Vernailles	177	129	127	2
Vernailles	281	174	159	45
Vernailles	104	73	48	28

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 23 SEPTEMBRE

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 22 septembre 1889

RÉSULTATS PAR COMMUNE

Canton de Doué

Communes	Inscrits	Votants	Berger	Lionet
Brigné,	159	120	50	69
Concourson,	251	207	93	113
Dénézé,	222	169	79	90
DOUÉ,	958	770	365	390
Douces,	414	339	167	170
Forges,	65	58	38	20
St-Georges-Châtelais,	295	235	141	93
Louresse,	267	214	122	90
Martigné,	570	418	260	147
Meigné,	91	74	43	31
Montfort,	51	38	17	20
Soulanger,	252	217	108	101
Les Verchers,	406	323	187	135
Les Ulmes,	200	149	57	91
	4201	3331	1727	1560

Canton de Gennes

Ambillou,	269	206	152	52
Chemellier,	178	138	99	37
Chenehutte-les-Tuffeaux,	285	215	102	114
Coutures,	167	148	62	86
GENNES,	544	416	222	186
St-Georges-d.-Sept-Voies,	269	179	124	52
Grézillé,	212	169	132	36
Louette,	198	149	88	58
Noyant,	67	49	38	11
Le Toureil,	178	146	89	57
Trèves-Cunault,	255	182	94	87
	2622	1997	1202	776

Canton de Montreuil-Bellay

Antoigné,	206	134	97	34
Brézé,	267	200	111	82
Brossay,	89	77	46	31
Cizay,	191	154	81	71
Le Coudray-Macouard,	257	193	145	45
Courchamps,	141	108	71	34
Saint-Cyr-en-Bourg,	241	196	151	43
Épieds,	232	177	142	33
Saint-Just-sur-Dive,	127	93	68	25
Saint-Macaire-du-Bois,	186	144	78	66
Méron,	214	154	102	47
MONTREUIL-BELLAY,	662	513	222	235
Le Puy-Notre-Dame,	532	403	229	168
Le Vaudelnay-Rillé,	424	327	220	104
	3769	2873	1763	1018

Canton de Saumur (Nord-Est)

Allonnes,	665	505	338	159
Brain-sur-Allonnes,	429	350	264	77
La Breille,	150	107	74	33
Neuillé,	243	199	156	42
Varennes-s.-Montsoreau,	553	442	260	171
Villebernier,	314	253	156	92
Vivy,	426	331	253	69
	2780	2187	1501	643

Canton de Saumur (Nord-Ouest)

Saint-Clément,	356	316	185	126
Saint-Lambert,	627	504	338	148
Saint-Martin,	325	249	157	84
Les Rosiers,	701	537	402	131
	2009	1606	1082	489

Canton de Saumur (Sud)

Artannes,	66	43	37	6
Bagneux,	401	302	162	132
Chacé,	188	129	91	36
Dampierre,	188	159	101	52
Distré,	247	186	126	53
Fontevrault,	463	378	195	171
Saint-Florent,	440	340	190	147
Montsoreau,	247	206	61	143
Parnay,	147	130	30	94
Rou-Marson,	140	106	73	30

SAUMUR,	3258	2460	900	1495
Souzay,	220	154	79	70
Turquant,	232	199	67	130
Varrains,	299	249	187	57
Verrie,	113	74	39	34
	6649	5115	2338	2650

Canton de Vihiers

Aubigné,	149	114	49	64
Cernusson,	117	83	71	10
Les Cerqueux,	227	161	111	50
Cléré,	178	137	116	18
Coron,	572	407	236	149
La Fosse-de-Tigné,	98	79	34	45
Saint-Hilaire-du-Bois,	397	287	251	30
Montilliers,	308	238	199	33
Nueil,	585	437	307	122
Passavant,	94	81	56	23
Saint-Paul-du-Bois,	344	238	163	74
La Plaine,	332	232	143	84
La Salle-de-Vihiers,	299	248	181	62
Somloire,	348	243	224	13
Tancoigné,	146	116	77	39
Tigné,	351	268	185	80
Trémont,	187	163	57	104
Vihiers,	501	381	138	222
Le Voide,	249	175	120	50
	5482	4088	2718	1272

RÉCAPITULATION

	Inscrits	Votants	Berger	Lionet
Canton de Doué,	4201	3331	1727	1560
Canton de Gennes,	2622	1997	1202	776
Canton de Montreuil,	3769	2873	1763	1018
Canton de Saumur N-E,	2780	2187	1501	643
Canton de Saumur N.-O.	2009	1606	1082	489
Canton de Saumur Sud,	6649	5115	2338	2650
Canton de Vihiers,	5482	4088	2718	1272
	27512	21197	12331	8408

Majorité de 3,923 voix en faveur de

**M. BERGER, élu.**

M. Renault a obtenu 42 voix.  
Voix nulles et n'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité, 440.

ÉLECTIONS DE MAINE-ET-LOIRE

ANGERS, 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION

MM. Fairé, conservateur,	9,974
Guignard, républicain,	5,341
Peyssonnié, républicain,	4,974

Ballottage.

ANGERS, 2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION

M. DE SOLAND, conservateur,	11,600 Élu.
-----------------------------	-------------

ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.

MM. Lacreteille, conservateur,	9,028
Benoist, opportuniste,	6,867
Combiér, radical,	2,227

Ballottage.

CHOLET, 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION

M. DE MAILLÉ, conservateur,	10,063 Élu.
-----------------------------	-------------

CHOLET, 2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION

MM. DE LA BOURDONNAYE, conservateur,	10,658 Élu.
Blavier, républicain,	4,014

ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ

M. DE TERVES, conservateur,	10,784 Élu.
-----------------------------	-------------

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

MM. BERGER, conservateur,	12,331 Élu.
Lionet, républicain,	8,408

Résultats par cantons, de l'arrondissement de Baugé

Canton de Durtal

MM. Lacreteille,	1,978 voix
Benoist,	520
Combiér,	251

56 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

QUATRIÈME PARTIE

I

ON RETROUVE UNE VIEILLE CONNAISSANCE

(Suite)

Raoul s'était retiré dans sa chambre du second étage, au Grand-Hôtel.

Ses yeux étaient rouges comme ceux d'un homme qui a pleuré longtemps, ou qui a passé une nuit sans sommeil. Son visage était pâle et altéré.

Il écrivait.  
Soudain, on frappa à la porte de l'appartement.

Le jeune homme cacha rapidement dans un tiroir, la feuille de papier qu'il avait devant lui, et, d'une voix parfaitement calme :

— Entrez ! dit-il.

La porte s'ouvrit, Tim Snare parut.

Il salua Raoul, et l'enveloppa d'un regard où éclataient la sympathie et la pitié.

Puis il vint à lui, et lui prit la main.

Raoul, touché de cet élan qui partait du cœur, répondit à l'étreinte amicale de l'excellent garçon par une étreinte pareille, puis il l'interrogea des yeux.

— Vous souffrez, murmura affectueusement le brave domestique d'une voix émue.

— Qui vous dit cela ? demanda vivement Merris.

Tim soupira !  
— Personne ! répondit-il, mais est-ce que je ne le vois pas !

Raoul courba la tête.

— Eh bien, oui, dit-il d'un air sombre ; que pouvez-vous y faire ? qu'est-ce que cela vous fait ?...

Tim s'assit près de lui et, d'une voix douce et grave :

— C'est ma faute, reprit-il ; je vous ai dit, l'autre jour, à Monnetier, que quelqu'un avait intérêt à faire manquer votre mariage...

Raoul sourit avec amertume.

— Oh ! dit-il, avec un gémissement, oh ! ce mariage n'est pas fait encore !

— Il le sera quand vous voudrez ! s'écria Tim d'un air de triomphe ; mais, quoiqu'il arrive, il faut que je vous explique mes paroles de tantôt.

— Parlez, si cela vous plaît, répliqua Raoul d'un ton indifférent, mais ne le faites pas, si vous le jugez préférable... Je suis si peu de chose, hélas !... Ne vous troublez donc pas l'esprit à cause de moi !

— Pardonnez-moi ; je crains d'avoir causé, involontairement, l'ennui où je vous vois ; il est juste que je répare ma maladresse, le mieux que je peux et le plus tôt possible.

Raoul songea que le pauvre Tim n'était pour rien dans ses tourments, mais il se contenta de sourire tristement, et ne répondit pas.

— Avant tout, poursuivit le domestique, soyez rassuré au sujet de l'amour de miss Polly : il vous est entièrement acquis... Je l'ai connue bien jeune, et je puis attester et jurer qu'elle n'a aimé personne avant de vous avoir rencontré... Oh ! vous pouvez me croire, je suis sûr de ce que je dis.

— Je vous crois, Tim.

— Mais, continua Snare, si elle n'a aimé personne, quelqu'un l'a aimée...

— Je sais cela... un tout jeune homme, un enfant !

— Qui vous l'a dit ?...

— Lieschen, il y a longtemps déjà...

— Oh ! ça ne m'étonne pas, rien ne m'é-

tonne d'elle, du reste... Mais elle a oublié de vous apprendre autre chose, bien certainement, au sujet de ce jeune homme.

— Quoi donc ?

— C'est qu'elle même a essayé, bien inutilement d'ailleurs, de se faire aimer de lui. Alors, voyant qu'elle perdait son temps et ses peines, elle s'est décidée à servir sa passion pour Polly, et cette passion, elle a tant fait pour l'exciter, l'entretenir et l'irriter, qu'elle l'a rendue incurable dans l'âme du malheureux.

— Je commence à voir clair dans le cœur de cette fille.

— Du cœur ! elle n'en a pas ! s'écria Tim, elle n'a que de l'ambition et de l'envie !...

— Vous l'aimez, pourtant, Tim !

— Oui, malheureusement pour moi. Il faut dire qu'elle m'y a poussé, lorsqu'elle a compris qu'il n'y avait rien à faire d'un autre côté...

D'ailleurs, on n'est pas maître de ses affections, vous devez le savoir. Mais, depuis, j'ai vu clair dans son jeu, et maintenant je la méprise.

— N'êtes-vous pas trop sévère pour elle, mon ami ?

— Oh non !... Tout en cette créature est calcul et égoïsme... Elle a jeté pour le moment

<i>Canton de Seiches</i>	
MM. Lacreteille,	4.482
Benoist,	641
Combier,	291
<i>Canton de Baugé</i>	
MM. Lacreteille,	4.203
Benoist,	4.785
Combier,	598
<i>Canton de Beaufort</i>	
MM. Lacreteille,	4.798
Benoist,	4.374
Combier,	456
<i>Canton de Noyant</i>	
MM. Lacreteille,	992
Benoist,	981
Combier,	551
<i>Canton de Longué</i>	
MM. Lacreteille,	4.475
Benoist,	4.566
Combier,	380

M. Combier, qui redoutait un échec dans son pays, est allé chercher une veste chez nos voisins du Baugeois.

## INDRE-ET-LOIRE

Arrondissement de Chinon.

Votants : 22,760.

MM. Delahaye, conservateur, élu, 11,422 voix.  
Joubert, républicain, 41,066

## LE MANS (VILLE)

Inscrits, 15,590. — Votants, 11,443.

Vilfeu, révisionniste, 6,322 voix  
Leporché, 4,855

## 2<sup>e</sup> arrondissement de Pontivy

Comte Albert de Mun, 6,000 voix sur 6,006 votants.

Notre ministre Constans est battu à Toulouse par M. Susini, boulangiste.

Dans la Seine-Inférieure, le baron Piérard, candidat conservateur, a été élu.

Un autre conservateur, M. de Montfort, est en ballottage.

Les boulangistes ont de nombreux succès à enregistrer en province.

Le premier et le plus éclatant de tous est celui du comte Dillon, qui est élu à Lorient.

Déroulède obtient un succès triomphal à Angoulême.

MM. Lalou, à Dunkerque, et Le Hérisse, à Rennes, sont élus à une écrasante majorité.

M. Millevoye, à Amiens, bat M. Goblet.

Dans l'Aisne, M. Castelin est élu à Laon.

Tout le département de l'Aisne a d'ailleurs donné avec ensemble pour les révisionnistes.

Signalons de plus tout particulièrement les

succès de MM. Gauthier de Clagny, à Versailles, Léouzun-Leduc, à Rochechouart, et Gaston Laporte, à Nevers.

Sont élus :

La Roche-sur-Yon : M. de Baudry d'Asson et docteur Bourgeois.

Poitiers : Denizot, maire de Poitiers.

Loudun : M. de Soubeyran.

Civray : M. Serph.

Châtelleraut : M. Nivert.

Ancenis : M. de la Feronnays.

Argenton : le baron de Mackau.

Brest : M<sup>re</sup> Freppel.

Mirande : M. Paul de Cassagnac.

Lyon : M. Thévenet, garde des sceaux.

A Nantes, dans la 1<sup>re</sup> circonscription, M. Vivier est en ballottage.

PARIS : M. Yves Guyot, ministre, en ballottage ; M. Mesureur, également en ballottage, ainsi que MM. Laisant, Henri Rochefort, Vergoin, Tony Révillon, Terrail-Mermein, Andrieux, Édouard Hervé.

10<sup>e</sup> arrondissement : général Thibaudin, élu.

15<sup>e</sup> arrondissement, M. Georges Laguerre, élu.

18<sup>e</sup> arrondissement, 2<sup>e</sup> circonscription, le général Boulanger, élu.

18<sup>e</sup> arrondissement, 3<sup>e</sup> circonscription, M. Saint-Martin, élu.

## INFORMATIONS

### LE TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE

L'inauguration du monument de la place du Trône a eu lieu samedi sans incident et conformément au programme arrêté.

M. Carnot, arrivé à 2 heures, est reçu par M. Chautemps, président du Conseil municipal ; Poubelle, préfet de la Seine ; Lozé, préfet de police ; Dalou, Alphand, le général Sausnier, etc.

La musique de la garde républicaine fait entendre la *Marseillaise* et le voile qui recouvre le groupe de Dalou tombe.

M. Chautemps se lève, prononce un discours auquel répond M. Tirard, président du Conseil des ministres. C'est un modèle d'incohérence officielle.

Le défilé des troupes commence et successivement passent devant le monument les nombreuses troupes convoquées pour la circonstance. Celles-ci sont suivies de nombreuses sociétés de tir et de gymnastique, bannières et drapeaux déployés.

### LES SCRUTINS DE BALLOTAGE

On remarquera que la loi du 17 juillet est muette en ce qui concerne les formalités relatives aux scrutins de ballottage. Mais, le *Rap-*

*pel* affirme qu'on l'interprétera par analogie, c'est-à-dire qu'il sera possible de produire de nouvelles candidatures en vue du second tour de scrutin, à la seule condition de se conformer à la loi : c'est-à-dire faire une déclaration unique dans les dix premiers jours de la période séparant les deux tours de scrutin, les cinq derniers jours étant exceptés par la loi.

### LES CHEVAUX FRANÇAIS AUX ALLEMANDS

On nous écrit de Plombières :

« *L'Impartial* a plusieurs fois signalé les achats de chevaux français, faits par les Allemands ; l'Etat seul, chargé des destinées nationales, par suite de l'abdication des Français, devrait cependant être renseigné et s'opposer à ce danger. Il n'en a rien fait.

» Absorbé par d'autres soins, l'Etat abandonne la Patrie, et c'est avec raison, puisque les Français tolèrent tout.

» S'ils ouvraient les yeux enfin et revenaient de leur erreur pour voir que la Providence n'a rien de commun avec l'Etat, cette faute deviendrait un bienfait, mais un peuple administré à peu de chances de voir clair, car il attend que la vérité vienne lui crever les yeux et lui n'a nul souci de la chercher. Il mange à heure fixe et se rend à ses prétendues affaires privées sans savoir que la première des affaires privées, c'est la *chose publique*.

» C'est égal, après avoir donné cinq milliards à l'Allemagne et le spectacle de nos querelles, il ne manquait plus que de lui fournir des chevaux pour la prochaine guerre. »

### LA BANQUEROUTE FINALE

Un financier de haute valeur, je veux dire M. Le Trésor de la Roque, a fait un calcul rigoureusement exact d'où il résulte que, si la France continue le système d'emprunts et de dépenses érigé en principe par la coterie opportuno-radical, nous en avons encore pour *neuf ans*.

Et dans neuf ans nous faisons banqueroute comme une simple République du Sud-Amérique.

Je parlais de cette échéance l'autre jour à un républicain, qui me répondait avec désinvolture :

— Bah ! en doublant les impôts on s'en tirera toujours.

Contribuables, mes frères, pesez cette parole.

Elle est profonde... et redoutable.

### EXPÉRIENCES EN BALLON

Il y a quelques jours, on annonçait l'ascension du ballon le *Horla*.

Parmi les personnes qui se trouvaient dans sa nacelle figurait le général Jung.

Cet officier devait tenter une série d'expériences excessivement intéressantes au point de vue militaire.

Quelles étaient ces expériences ?

Le but principal que poursuivait le général Jung dans son ascension était de s'assurer si, en temps de guerre, on pouvait utilement, à l'aide d'un aérostat, communiquer avec un corps d'armée au moyen de signaux spéciaux et s'il était possible à l'aéronaute d'envoyer des dépêches.

Le *Horla* est parti de l'usine à gaz de la Villette ; le but à atteindre était Châlons.

Arrivé à une certaine hauteur, les courants ont porté le ballon vers l'Est.

Signalons en passant ce fait tout particulier, qu'en cas de guerre avec l'Allemagne, nous aurions les courants pour nous : quand on s'élève, en effet, à une certaine altitude, on est infailliblement poussé vers le Rhin.

Cette particularité est bien connue des aéronautes, et il en est un dernièrement qui en a profité pour éviter au nez et à la barbe des Allemands la formalité du passeport.

Il l'avait demandé, ce passeport, par pure plaisanterie, du reste, et savez-vous ce que l'ambassade d'Allemagne lui a répondu : « Que le passeport lui serait accordé, mais qu'il importait de le faire viser en passant la frontière. »

A quoi l'aéronaute a répondu : « Tel jour, à telle heure, je passerai la frontière, mais à 2,000 mètres de hauteur : veuillez donc envoyer les douaniers à ma rencontre ! »

Mais revenons à l'ascension du *Horla*.

Le ballon, après avoir franchi le courant que nous indiquons plus haut, s'éleva à 4,600 mètres : il trouva le calme plat, impossible d'avancer. Pour aller plus loin, il eut fallu monter à 2,000 mètres, où l'on avait la chance de trouver un courant favorable ; mais la nuit s'avancait, et, comme l'obscurité est nécessaire et en raison même des expériences que l'on voulait faire, les aéronautes résolurent de commencer sans plus attendre. Le *Horla* se trouvait alors au-dessus de Lagny, en Seine-et-Marne.

La première partie du programme comprenait les signaux télégraphiques.

L'appareil servant à ces signaux est des plus simples. Tout doit être d'une grande simplicité en aérostation. L'appareil en question se compose d'une chaîne qui se trouve attachée au-dessous de la nacelle.

Cette chaîne soutient une sorte de quinquet surmonté d'un abat-jour, telles les lampes suspendues au plafond dans les bureaux.

Au lieu de la lampe ou du bec de gaz du quinquet ordinaire, un godet est renfermé dans l'appareil et contient une matière inflammable d'une très grande intensité de lumière. Veut-on faire un signal ? On allume la matière inflammable dont le feu peut durer un bon quart

son dévolu sur vous, monsieur Merris, et elle a tout tenté pour vous faire tomber dans ses filets ; et cela, parce que vous possédez une certaine fortune, pas pour un autre motif.

— Elle a bien tort de penser à moi, je ne pense pas à elle.

— Je le sais bien, et je sais aussi qu'elle ne doit avoir qu'une idée désormais : empêcher votre mariage, à tout prix, et se venger si elle échoue ! Cette idée, elle a déjà essayé de la mettre à exécution.

— Comment cela ?

— En attirant sur vos traces, dans l'espoir évident de vous brouiller avec Miss Polly, le malheureux jeune homme dans le cœur duquel elle a allumé cette passion insensée.

— Mais... quel est son but en agissant ainsi ?

— Quant à cela je l'ignore. Certaines natures font le mal pour le seul plaisir de le faire. En tous les cas, c'est l'unique moyen de vous arracher à miss Polly. Qui sait si, pour y parvenir, elle n'a pas employé la calomnie !

— Elle doit bien penser que, quel que soit le résultat de ses démarches, je ne serai jamais à elle.

— C'est possible, mais ce n'est pas certain.

Au surplus, qui nous dit qu'elle n'espère pas, qu'elle n'attend pas une récompense pour son dévouement et son zèle en cette circonstance.

— Quelle récompense ?

— De l'argent, tout simplement, tout brutalement... L'argent, elle l'adore ! c'est son dieu ici-bas ! On lui aura promis dix mille, vingt mille, trente mille francs, si elle réussissait !

— Il est donc riche, ce jeune Anglais ?

— Assez riche, je le crois du moins ; mais ce n'est pas un Anglais le moins du monde...

Raoul tressaillit.

— Comment ce n'est pas un Anglais !

— Mais non, c'est un Français. Il se trouvait dans le même collège, à Strafford-sur-Avon, que James Grubb, un cousin de miss Polly, et tous deux allaient passer leurs vacances, leurs congés du mois, tantôt chez M. Macdowal, tantôt chez le père de James, M. William Grubb. C'est ainsi que fut faite la connaissance de miss Polly.

— Grubb ! James Grubb ! murmura le pauvre Raoul avec le plus grand trouble.

— Vous connaissez ce nom ?

— Pas positivement, dit Raoul en rougissant malgré lui ; il m'a semblé pourtant l'avoir entendu déjà prononcer.

Il reprit avec anxiété, comme s'il s'attendait d'avance à la réponse de Tim.

— Et... le jeune Français, comment s'appelait-il ?

— Silvère, répondit Tim, Silvère Saint-Hélière...

Raoul était préparé à entendre ce nom, néanmoins il ne put réprimer un frémissement de tout son corps.

— Qu'avez-vous ? demanda le domestique inquiet.

— Rien, un malaise passager. C'est fini déjà.

Tim se leva.

— Maintenant, termina-t-il, vous voilà prévenu : mon devoir est rempli... D'ailleurs, j'aviserai. Soyez tranquille... Dans quelques jours, nous n'aurons plus rien à craindre

— Que voulez-vous dire ?

— Oh ! ça, c'est le secret de miss Polly. Je ne puis le trahir : vous ne le voudriez pas... A bientôt, M. Raoul, et, surtout, plus de tristesse, je vous en prie.

A son tour, Raoul lui tendit la main que le brave Tim serra avec émotion, après quoi ce dernier sortit de l'appartement.

Resté seul, Raoul reprit la feuille sur la-

quelle il écrivait, à l'arrivée de Tim Snare. C'était une feuille de papier timbré, et, en haut de la première page, on pouvait lire, en gros caractères :

— CECI EST MON TESTAMENT.

### II. — LES ÉTONNEMENTS DE SABAS

Le lendemain et le surlendemain de ce jour, un observateur eut pu remarquer un promeneur matinal qui ne cessait d'arpenter le trottoir du boulevard des Capucines, de la rue Auber et de la place de l'Opéra, aux alentours du Grand-Hôtel.

Le mardi, 4 novembre au matin, cet homme aperçut le facteur qui venait de son côté, et marcha à sa rencontre. Il prononça un mot, et le facteur lui remit une lettre.

Le promeneur la mit dans sa poche, et retourna à l'hôtel.

Une heure plus tard, le major, en train de s'habiller, entendit frapper discrètement à la porte de sa chambre.

Il alla ouvrir, Raoul entra, Macdowal lui serra la main.

— C'est vous ! dit-il, eh bien, comment va la santé, ce matin ?

— Parfaitement, aussi bien que la vôtre,

d'heure et l'on descend, par un système de crémallière, cette lumière à 100 mètres au-dessous de la nacelle.

L'éclairage de la Tour Eiffel n'est rien à côté de la lumière donnée par cette sorte de lampe.

Cette lumière, qui brillait au-dessus de Lagoy, a été vue, paraît-il, de la place de la Concorde, et Lagny est situé à dix bonnes lieues de Paris.

Quant aux aéronautes, ils apercevaient le village comme en plein jour.

Ce feu, qui, par un jeu de verres de couleur, peut être soit bleu, soit rouge, vert, violet, etc., sert de signal.

Le corps d'armée qui l'aperçoit et qui est naturellement au courant des signaux, répond par une sonnerie de clairon ou par une batterie de tambour.

Les aéronautes, ainsi prévenus, se servent de leur lanterne comme d'un télégraphe optique s'ils sont hors de portée du corps d'armée: si, au contraire, ils planent directement au-dessus, ils l'avertissent des mouvements de l'ennemi en lui lançant des dépêches.

Les dépêches sont renfermées dans un petit étui en laiton; au bout de cet étui, une matière inflammable encore, munie d'une mèche.

Cette mèche est allumée et l'aéronaute n'a plus qu'à laisser tomber l'étui qui part, semblable à une étoile filante.

Grâce à cette lumière, rien n'est plus facile que de suivre la chute de l'étui et de voir à quel endroit il tombe; le système est, comme on le voit, très simple et très ingénieux.

Les aéronautes du *Horta*, n'ayant pas à leur disposition un corps d'armée, se sont contentés de laisser tomber leurs dépêches dans un village, et le village les a reçues.

Cet envoi de dépêches d'un genre tout particulier peut rendre de grands services en temps de guerre.

Maintenant, le ballon, au lieu de passer au-dessus d'un corps d'armée ami, peu planer au-dessus d'un corps ennemi; en conséquence, l'aéronaute n'enverra pas ses dépêches; mais qui l'empêcherait de jeter bas quelques douzaines de bombes explosibles, qui tomberaient verticalement et nettoieraient la place.

Il paraîtrait que des engins spéciaux sont fabriqués et ne demandent qu'à être expérimentés.

Enfin, telle qu'elle a été faite, l'expérience tentée par les aéronautes du *Horta* n'aura pas été inutile et portera ses fruits, nous en sommes certains.

#### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Paul-Marie Decron, carrier, de Montsoreau, et Marie-Ernestine Dixmier, domestique, de Saumur.

Pierre-Marie Le Brun, bijoutier, et Modeste Roquet, couturière, tous deux de Saumur.

Auguste-Eloi Gratien, tailleur d'habits, et Louise-Marie Lebongre, culottière, tous deux de Saumur.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le résultat des élections d'hier pour la députation est un véritable succès pour le parti conservateur et un triomphe pour M. Berger.

Nous ne comparerons pas les chiffres d'aujourd'hui avec ceux du 4 octobre 1883, cette élection s'étant faite au scrutin de liste; mais si nous examinons les résultats de l'élection du 21 août 1884, nous remarquons qu'à cette date M. Berger a obtenu 11,021 voix pour tout l'arrondissement de Saumur; aujourd'hui, 42,331 électeurs lui donnent leurs suffrages.

En 1881, la ville de Saumur ne lui a donné que 531 voix; aujourd'hui il arrive à 900 voix. En 1881, il y a eu 2,514 votants; hier, 2,460.

Les feuilles républicaines vont certes chanter victoire du nombre de voix données à M. Lionet; mais nous doutons fort que le docteur de Doué soit bien satisfait. Il n'a pu obtenir la majorité dans nombre de communes des cantons de Doué et de Vihiers, qu'il habite et qu'il parcourt chaque jour comme médecin.

Voilà un échec complet.

#### LES MENDIANTS ITALIENS A PARAMÉ

On lit dans la *République* de Saint-Malo:

« Depuis plus de trois mois, notre pays est envahi par des troupes dites nomades, qui, sous prétexte de vendre des objets en osier, exploitent la charité publique au grand détriment des pauvres de nos villes et villages.

« Il y en a partout de ces fainéants, tous les terrains vagues en sont infestés, mais c'est à Paramé où semble se trouver le dépôt général. A un moment, la colonne se composait d'au moins 40 individus, dont une quinzaine d'hommes parfaitement valides qui, couchés sur le dos, regardaient les femmes travailler pendant que les enfants parcouraient le bourg, sollicitant la charité des habitants.

« Mais c'est le dimanche principalement que se fait la grande recette; nous avons vu tout dernièrement, à la porte de l'église, une des femmes de la bande portant un enfant dans les bras, autour de laquelle les sous pleuvaient avec une abondance inconnue à nos pauvres.

« D'où viennent ces gens-là? Nous allons vous le dire: ce sont des sujets de maître Crispi, le grand ennemi de la France, l'allié des Allemands.

« Que viennent-ils faire dans notre pays?

« Drainer les sous de la charité, au grand détriment de nos pauvres.

« Qui dit que leur présence chez nous n'a

pas un autre but? Qui pourrait affirmer qu'ils ne sont pas ici pour faire de l'espionnage en vue d'une prochaine guerre avec leur pays?

« Allons, messieurs de l'Administration, il y a des lois contre le vagabondage; tout individu qui ne peut prouver un domicile réel doit être incarcéré.

« Nous ne demandons pas qu'on mette tous ces gens-là en prison, nous demandons seulement qu'on les renvoie dans leur pays. »

#### REVUE FINANCIERE HEBDOMADAIRE

Paris, 22 septembre 1889.

On a fait fort peu d'affaires cette semaine, et comme l'abstention a été de règle pour les acheteurs comme pour les vendeurs, les cours n'ont pas sensiblement varié. Le 3 0/0 s'arrête à 83.50; le 4 0/0 à 104.50.

Le Crédit Foncier est à 1,272.50. De toutes les valeurs à lots de notre place, les obligations foncières et communales sont celles qui exigent des acheteurs le plus faible sacrifice. La perte d'intérêt que l'on consent comme prix des chances de lots est insignifiante.

La Société Générale a fait preuve de bonnes dispositions et termine demandée à 462.50.

De même, la Banque de Paris et des Pays-Bas a eu une attitude très ferme et le léger recul que l'on relève en fin de semaine à 785, n'a aucune importance.

La Banque d'Escompte se tient à 513.75, d'où la prochaine reprise se dirigera vers des cours plus en rapport avec les résultats acquis et espérés de l'exercice.

On échange la Société de Dépôts et Comptes Courants à 597.50. Le coupon de 7.50 au 1<sup>er</sup> novembre ramène le prix d'achat à 590.

L'Italien a été moins offert dans les dernières bourses de la semaine, ce qui a permis aux allemands de le relever à 92.05; il faut les remercier de permettre ainsi aux porteurs de rente italienne de réaliser à bon prix le stock qui se trouve encore en France.

Le 3 0/0 Portugais cote environ 68 et paraît encore avoir de la marge. A ce prix, il rapporte 4.41 0/0; ce taux de capitalisation est avantageux, car la situation financière du Portugal lui permet d'aspirer à voir son crédit tarifé à 4.25 0/0, c'est-à-dire le 3 0/0 à 70 et le 4 1/2 0/0 à 540.

On sait que le directeur de la Banque Ottomane, M. Foster, un anglais, se retire et qu'il transmet ses fonctions à un autre anglais, M. Edgar Vincent. Il avait été expressément stipulé, cependant, que le directeur général serait alternativement anglais et français. La façon dont nos voisins remplissent les engagements contractés doit contribuer à éloigner les capitaux français de cette valeur.

Le Panama se négocie en clôture à 45.

L'action de la Tour Eiffel vaut 667.50.

A signaler sur les actions des Alpes un mouvement de hausse assez vif à 197.50 et qui doit se développer en raison des excellents résultats de l'exercice en cours.

Les obligations des Chemins Argentins sont 395, sous l'influence de la crise monétaire à Buenos-Ayres. En ne tenant compte que de la garantie du gouvernement, ces titres devraient être cotés à la parité des emprunts argentins 5 0/0 qui sont à 450 environ. Comme ils ont, de plus, la garantie de la Compagnie de Fives-Lille et une hypothèque sur tout le réseau, on s'explique encore moins la baisse dont ils sont l'objet.

Les obligations des Chemins de Santa-Fé

sont faibles à 365 pour les mêmes causes et sans plus de raison.

L'obligation des Chemins Economiques est à 382.

#### L'expression manque!

Aix-en-Othe (Aube), le 21 mai 1889. — Depuis longtemps je souffrais de la tête et de l'estomac et j'étais prise d'étouffements; aucun remède ne me soulageait: seules, vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte m'ont fait tant de bien et m'ont procuré un si grand bien-être, que je ne saurais l'exprimer.

(Sig. lég.)

M<sup>me</sup> GUILLEMET PERNUIT.

#### FABRIQUE DE CHAPELLERIE

### LIVERANI

Reconnu pour vendre le meilleur marché de SAUMUR

4, place de la Blange, 4

### CASQUETTES

DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS

Vendues à 1 fr. meilleur marché que partout ailleurs, à la MAISON LIVERANI, à cause de sa grande fabrication (qualité extra).

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 21 Septembre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures: Les courses de taureaux à Paris; A propos de la lance; Le prince de Monaco; Attentat contre l'empereur du Brésil; Aggression contre M. Crispi; La catastrophe d'Anvers; M. Jules Prével. — Les Beaux-Arts au Champ-de-Mars, par Olivier Merson. — *Pierre Charzat*, nouvelle, par Saint-Livier. — Chronique du sport. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES: Le prince Charles III de Monaco. — Albert-Honoré-Charles, prince souverain de Monaco. — Le château de Marchais, où est mort le prince Charles III. — Les grandes manœuvres de cavalerie. — Les courses de taureaux. — Naples: Attentat contre M. Crispi. — Rio de Janeiro: Attentat contre l'empereur du Brésil. — La catastrophe d'Anvers. — M. Jules Prével. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

#### ÉPIGÉRIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.  
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.  
Bougie, 1<sup>re</sup> qualité, 70 cent. le paquet.  
Bougie extra, 85 cent. le paquet.  
Bougie, double pression, 95 cent. défilant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

mon cher major, à ce que je suppose du moins, car jamais vous n'eûtes meilleure mine.

— En effet, je ne me plains pas sous ce rapport, grâce à Dieu!... Vous avez quelque chose à me communiquer?

— Vous l'avez deviné, et vous me voyez un peu inquiet sur le résultat de ma démarche.

— Avez-vous besoin d'argent, par hasard?... Parlez: c'est un service facile à rendre.

— Pour vous, major, fit observer Raoul en souriant, — pour vous, c'est possible, mais tout le monde n'est pas de cet avis... Merci toujours de votre offre gracieuse; toutefois, ce n'est pas de cela qu'il s'agit à cette heure.

— En ce cas, j'attends que vous vouliez bien vous expliquer.

— Voici en deux mots de quoi il est question. J'ai écrit dernièrement à un vieil ami de ma famille, et il m'annonce, pour ce soir, son arrivée à Paris. Je vous demande la permission d'aller le chercher à la gare et de vous le présenter... Un excellent et digne homme sous tous les rapports.

— Si peu de chose! et vous hésitez à me le demander! Vous ne connaissez pas mieux que cela le major John-Sandy Macdowal!...

C'est très mal, mon cher Raoul!... D'ailleurs, amenez votre ami!

«... Quel qu'il soit, présenté par vous, il est d'avance le bienvenu...

— Je n'en ai jamais douté, major, et je vous en remercie. Seulement, je vous prie, dès à présent, d'excuser les façons du bonhomme. C'est un brave cœur, une âme dévouée et aimante, mais ses manières et son langage sont ceux d'un paysan...

— Soyez tranquille. Je vous comprends, et ne rirai même pas... Est-ce cela que vous désirez?

— Pas davantage.

— Eh bien, c'est entendu.

A l'heure précise, Raoul était à la gare du Nord. Quelques instants après, il serrait dans ses bras le brave Sabas, sur le visage bronzé duquel roulaient de grosses larmes de joie.

Il était si ému de retrouver celui qu'il n'avait pas vu depuis si longtemps, qu'il fut plusieurs minutes à recouvrer l'usage de la parole.

Une fois dans le fiacre qui emportait nos deux amis vers le Grand-Hôtel:

— Oh! monsieur Paul! s'écria l'honnête Sabas en embrassant de nouveau le jeune

homme, oh! que je suis heureux de vous revoir!... Si vous saviez!

— Pas plus que moi, crois-le bien! répondit Raoul avec émotion, mais avant tout, mon vieil ami, je te recommanderai une chose, c'est de ne plus prononcer le nom que tu viens de me donner. Pour toi comme pour les autres, je me nomme Raoul Merris... Raoul Merris, tâche de t'en souvenir!... Je vois ton étonnement... Je te conterai cela... plus tard... En attendant, oublie mon nom... et mon passé!... Parle-moi de M. Saint-Héliar. A-t-il beaucoup souffert pour mourir? A-t-il pensé à moi?

— Le pauvre vieux s'est éteint lentement, doucement... Voyez-vous bien, vous lui manquez; il n'a pu vivre sans vous... S'il a pensé à vous, je le crois bien...

Callois eut un mouvement d'hésitation.

— A son lit de mort, — j'étais là, voyez-vous bien, — il m'a dit, avec sa vieille voix tremblante: « Sabas, si tu revois Paul un jour, dis lui que mon dernier souvenir a été pour lui; dis lui que je l'aimais, que je le bénis! »

Les yeux de Raoul étaient baignés de larmes; il poussa un douloureux sanglot à ce récit.

Le silence régna quelques instants. On n'en-

tendait que les soupirs des deux amis et le roulement de la voiture qui les emportait.

— Et... Silvère, qu'est-il devenu? demanda enfin Raoul.

— Silvère! grommela Callois avec dédain, je n'en sais trop rien; il est, je crois, en voyage pour le moment...

Le jeune homme eut un triste sourire, à la façon dont l'ancien garde venait de prononcer ces paroles qui corroboraient la déclaration de Tim Snare.

— Il n'habite donc plus la Saulaye? reprit Raoul.

— Pas souvent... Il a passé l'été dernier à Boulogne-sur-Mer... Je pense qu'il va assez fréquemment en Angleterre. Il était à Londres aux premiers jours de juin. Je n'en sais pas plus long.

Sabas fit une nouvelle pause, et se mit à bourrer sa vieille pipe.

Raoul lui offrit un cigare.

— Vous avez crânement tort de vous occuper de cet être-là, oh! pour ça oui! déclara Callois entre deux bouffées.

(A suivre.)

Études de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, Et de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevrault.

## VENTE

Aux enchères publiques, Le DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1889, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevrault, D'UNE

## MAISON

Sise au lieu appelé l'Île-de-Montra-vers, quartier des Roches de Fontevrault.

Mise à prix : 8.000 fr.

S'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevrault.

Pour insertion sommaire, (727) ANDRÉ POPIN.

Étude de M<sup>e</sup> FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41.

D'un jugement par défaut, rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 12 janvier 1889, enregistré en débet,

Il appert :

Que le sieur Victor Colombel, coiffeur, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, a obtenu le divorce d'entre lui et la dame Jenny-Ernestine Detour, actuellement sans résidence ni domicile connu en France, et que M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE a occupé pour le demandeur, admis à l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 40 octobre 1888.

Le présent extrait, publié en vertu d'une ordonnance de M. le Président dudit Tribunal, en date du 22 septembre 1889, enregistré en débet, et conformément à l'article 247 du Code civil, modifié par la loi du 21 avril 1886.

Pour extrait, certifié conforme. Saumur, le 22 septembre 1889.

COQUEBERT DE NEUVILLE.

Étude de M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 44.

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 17 janvier 1889, enregistré en débet,

Il appert :

Que le sieur Henry Maillet, journaliste, demeurant à Dampierre, a obtenu le divorce d'entre lui et la dame Marie Delente, actuellement sans domicile ni résidence connus en France, et que M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE a occupé pour le demandeur admis au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 25 avril 1888.

Le présent extrait, publié en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal, en date du 22 septembre 1889, enregistré en débet, et conformément à l'article 247 du Code civil, modifié par la loi du 21 avril 1886.

Pour extrait certifié conforme. Saumur, le 22 septembre 1889.

COQUEBERT DE NEUVILLE.

## A Louer présentement

MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ

## GRAND APPARTEMENT

Au premier étage, rue Verte, 18,

Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robres, cuisine. Mansarde.

Cave, eau de Loire et gaz. S'adresser rue de Poitiers, 46.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## Vente de Meubles

Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 23 septembre 1889, à 4 heures du soir, à Saumur, rue de Fenet, n° 46, dans une chambre occupée par les époux ACHARD,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoire, table ronde, chaises, table de toilette et autres, lampe et suspension, glace, objets de literie, linge, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> LÉON DROUVAUX, avocat-agréé à Tours, 7, rue de l'Archevêché.

## VENTE

Aux enchères publiques

PAR ADJUDICATION

Par devant M<sup>e</sup> CHAUVIN, notaire à Tours, le Mardi 1<sup>er</sup> Octobre 1889, à 2 heures,

DU FONDS D'HOTEL, sis à Tours, rue de Bordeaux

CONNU SOUS LE NOM DE

## L'HOTEL de VENDÉE la Vendée

Près les gares de l'Orléans et de l'Etat

Mise à prix comprenant matériel, mobilier, pas de porte et droit au bail : 5.000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, auxdits M<sup>es</sup> DROUVAUX et CHAUVIN. (737)

## A Louer présentement

### UNE BELLE MAISON

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

## VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Co a du Pérou du D<sup>r</sup> VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

BON BICYCLE d'occasion à vendre. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME libéré du service militaire, demande une place de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

On demande UN COMMANDITAIRE disposant de 300.000 fr. pour extension à affaire de 4<sup>er</sup> ordre et de toute sécurité. Intérêt garanti : 10 0/0.

S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR marié, muni de bons renseignements, demande une place de garde, et sa femme une basse-cour à soigner. (746)

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n° 40.

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

## HAMMAM ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET DIRECTEUR

17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicaux de toutes sortes, etc.

## GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE

Salle de chaleur sèche, Fumigations,

SALON DE REPOS

Hydrothérapie très complète

## Comptoir patriotique

## J. DELAGE

12, RUE SAINT-NICOLAS, 12 SAUMUR

Spécialité de vins naturels à emporter : Vins rouges à 0 fr. 40, 0 fr. 50, 0 fr. 60 et 0 fr. 70 le litre. Vin blanc à 0 fr. 50 le litre.

## VINS FINS

Bordeaux, Madère, Frontignan et Malaga, depuis 1 fr. 25 la bouteille. Vermouth, Kirsch et Rhum, depuis 1 fr. 25 le litre.

Eau-de-vie, depuis 1 fr. 10. — Cognac, depuis 1 fr. 50 le litre.

Sirops de toutes sortes, 1<sup>er</sup> choix, depuis 1 fr. 50.

Liqueurs de toutes sortes, depuis 1 fr. 25.

Liqueurs des premières marques à des prix exceptionnels de bon marché.

## VENTE SUR LE COMPTOIR

Vins blanc et rouge, le verre, 0 fr. 10.

Eau-de-vie, Kirsch, Menthe, Anisette, Cassis et Rhum, le petit verre, 0 fr. 10.

Absinthe ordinaire, 0 fr. 15.

Absinthe Pernod, 0 fr. 20.

Vermouth, Madère, Malaga, Frontignan, le petit verre, 0 fr. 15.

Fruits divers, 0 fr. 15. (692)

## PILULES DE BEECHAM

Pour maladies bilieuses, affections du système nerveux, telles que flatuosité, coliques ventruses, nausées, maux de tête, vertiges, typhoïde, ballonnement du ventre après le repas, assoupissements, rhumas, refroidissements, échauffements, manque d'appétit, étourdissements, dyspnée, constipation, taches épidémiques, isémies, cauchemars, tremblements, nerfs, etc. La première dose soulage le malade dans les vingt minutes. Ce n'est pas une exagération. On engage les personnes qui souffrent à se procurer une boîte de ces pilules à titre d'essai, elles reconnaîtront que leur valeur dépasse bien 25 francs la boîte, "worth a quinea a box".

LES PILULES BEECHAM, prises suivant les indications, se recommandent surtout à l'usage des dames comme moyen curatif rapide et efficace. Ces pilules guérissent toutes les obstructions internes ou irrégularités du système. Dans les cas d'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC; DE DIGESTIONS LABORIEUSES; DE DESORGANISATION DU FOIE elles agissent comme un charme, une ou deux doses suffisent pour opérer des miracles dans l'organisme; elles fortifient le système musculaire, ramènent le beau teint, déjà depuis longtemps perdu, rétablissent le bon appétit et ramènent le physique dans tout son ensemble. Ce sont là des "Effets" reconnus par des milliers de personnes de toutes classes de la société humaine; et la preuve, offrant la meilleure garantie aux valétudinaires, c'est que d'entre tous les remèdes brevetés ON NE VERT OUBLIER AUCUN AU MONDE QUI AIT UN PLUS GRAND RECOUITEMENT QUE LES PILULES BEECHAM. Chaque boîte renferme l'instruction.

Pharmacies ANGLAISES, RUE CASTILLONNE, 9, ET AVENUE DES CHAMPS ELYSEES, 62, PARIS.

## A vendre à Périgueux

Une IMPORTANTE IMPRIMERIE

Comprenant, outre l'immeuble dans lequel elle s'exploite :

1<sup>o</sup> Un matériel considérable, avec ateliers de typographie, de lithographie, d'autographie, de clicherie, de reliure, etc;

2<sup>o</sup> Cinq presses typographiques dont deux à retriration, et deux presses lithographiques, toutes mues par la vapeur;

3<sup>o</sup> Une minerve et plusieurs presses à bras;

4<sup>o</sup> Machines à rogner et à satiner;

5<sup>o</sup> Un journal quotidien, format des grands journaux de Paris, ayant 62 ans d'existence, et jouissant d'une grande influence politique dans le département.

Pour le prix et les conditions de vente, s'adresser à M. LAPORTE, directeur de l'ancienne imprimerie Dupont et C<sup>ie</sup>, rue Taillefer, à Périgueux (Dordogne).

# A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, Saumur.

## SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES

POUR LE

# Collège Saint-Louis

Prix des Uniformes en magasin ou sur mesure

Veste drap bleu	45 fr.
Pantalon cuir bleu qualité supérieure	18 —
— — — ordinaire	17 —
Gilet — — — supérieure	10 —
Casquettes extra	3 75

Des morceaux sont donnés avec chaque pantalon.

## Fournitures de toutes sortes pour le Trousseau.

## MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET - BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

# LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

## A SAINTE-GENEVIÈVE

# Tapisseries Artistiques

M<sup>me</sup> CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les Dessins et Travaux de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Vente et Location de M<sup>o</sup>tiers.

Saumur, imprimerie de PAUL GOBET.